

LA VRAIE NATURE DE L'ISLAM

IMPÉRIALISTE, INTOLÉRANT, TOTALITAIRE

MIEUX LE CONNAÎTRE POUR MIEUX LE COMBATTRE

© Maurice D.
octobre 2014



<http://www.minurne.fr>

كعبة محمد كعبه قاطبة

Chapitre I – Préambule.....	3
Chapitre II – D’où vient l’islam ? La genèse mortifère du futur prophète.....	8
Chapitre III – Addictions et obsessions d’un prophète hors normes.....	10
Chapitre IV – L’idée géniale : créer une religion	14
IV/a - Le riche mariage de Mahomet	14
IV/b - L'ermite à temps partiel du mont Hira.....	16
IV/c - La révélation	17
Chapitre V – Des débuts difficiles : les versets sataniques	19
V/a - Un <i>contribule</i> prêcheur prudent... ..	21
V/b - Les versets sataniques.....	22
Chapitre VI – L’Hégire et la Conquête	24
VI/a - L'hégire et le début du pouvoir temporel de Mahomet	24
VI/b - La réussite sociale de Mahomet, ses petits arrangements avec la loi.....	25
Chapitre VII – L’émergence de la violence islamique	30
VII/a - Le développement de l'autorité et du corpus juridique	30
VII/b - L'élimination de l'opposition médinoise	33
Chapitre VIII – La prise de La Mecque et la mort du Prophète.....	35
VIII/a – La prise de La Mecque	35
VIII/b – La mort de Mahomet.....	36
IX – La charia, les fiqas, le Coran, la morale et les coutumes	39
IX/a – La charia	39
IX/b – Les branches (ou « fiqas ») de l’islam.	41
IX/c - Le Coran (<i>qûr’ân</i> = la récitation)	42
IX/d - La morale islamique.....	44
IX/e – Les coutumes	45
Chapitre X – L’héritage islamiste de Mahomet.....	51

Chapitre I – Préambule

Depuis qu'il a opté pour la laïcité, la démocratie, l'égalité des femmes et des hommes, la liberté de pensée et toutes les autres valeurs qui font nos démocraties, c'est le troisième fléau que l'Occident doit affronter depuis un siècle, après le Nazisme et le Communisme.

La décapitation d'Hervé Bourdel a été un électrochoc pour l'opinion française, trompée par les affirmations gouvernementales selon lesquelles aller faire la guerre à l'islam en Afrique et au Moyen-Orient, c'était protéger les Français. Aussitôt la bienpensance collaborationniste a haussé le ton pour rappeler que « cela n'est pas l'islam », mettant en exergue la présence de deux ou trois cents musulmans mêlés de Français de souche protestant contre la violence islamiste à la mosquée de Paris pour parler de la modération DES musulmans de France.



Dalil Boubakeur regrette d'avoir cédé à la suggestion de l'Élysée de faire manifester les musulmans dits « modérés ». Il s'attend à une fatwa. Peut-être à un attentat.

En s'associant à des manifestations de colère contre l'État Islamique, voire en les organisant, l'objectif des musulmans est de se démarquer des extrémistes et de tenter une fois de plus de conforter le dogme d'une *religion de tolérance, d'amour et de paix*, dévoyée par des fous incontrôlables qui n'ont rien à voir avec l'islam réel ("not in my name")...

On a même entendu des manifestants prétendre que la vie était « sacrée » pour un musulman. Ce qui n'est pas faux, s'il s'agit de la vie d'un autre musulman, et encore ! Les égorgés et crucifiés que l'on voit sur les vidéos de propagande en faveur de l'islam intégriste sont des musulmans chiites ou alaouites, non ? La vie des infidèles, des incroyants, des apostats, ne vaut pas un dinar, bien au contraire !



Pas une seule voix médiatique pour rappeler que cette violence sauvage est inhérente à l'islam. Qu'elle a toujours été pratiquée sans s'amender, bien au contraire. Mais en sachant, pour durer, traverser des périodes de sommeil pour mieux se réveiller à l'heure propice...

Le texte du Coran, tel qu'il est aujourd'hui connu dans sa version la plus répandue, n'a pas été établi du temps de Mahomet.

C'est une compilation des notes prises par les secrétaires de Mahomet sur divers matériaux, comme des omoplates d'animaux, des stipes de palmiers, des morceaux de poteries et autres supports tout aussi curieux pour une raison simple : le papier n'était pas encore connu en Arabie et les parchemins coûteux et précieux étaient réservés aux rares lettrés, comme les moines.

Ces notes et le testament de Mahomet ont disparu, détruits par son oncle Abou Bakr et le calife Uthman. N'est restée que la tradition orale à laquelle sont venus s'agrèger des éléments nouveaux, mais représentant aux yeux des juristes musulmans le contenu implicite de la révélation et rattachés à son esprit, soit par l'autorité de la tradition, soit par le raisonnement analogique.

Mahomet ne parlait pas l'Arabe que nous connaissons, mais un dialecte du Hedjaz. De son temps, l'arabbiyya n'était qu'une langue artificielle, une sorte de *basic english* ou de *globish*, de *pidjin* ou de *bichlamar*, qui servait de langue véhiculaire entre les différentes tribus de la péninsule arabique parlant toutes des dialectes locaux, pour échanger et commercer entre elles. Il n'avait pas de voyelle, que des consonnes, et il était rarement écrit car les moines utilisaient de préférence le Grec ou l'Araméen.

La construction du Coran s'est faite au fil des siècles, ce qui peut introduire un doute sur l'authenticité de la révélation. Mais bien que les multiples traductions des



premiers documents aient pu introduire des distorsions, bien que les diverses sectes islamiques contestent certains versets ou le caractère exhaustif de la recension, la grande majorité des musulmans accepte le texte actuel datant de 1924 comme l'expression la plus parfaite de la révélation faite par Allah à Mahomet par l'intercession de l'archange Gabriel.

La place que tient le Coran dans la vie d'un musulman est considérable. Il dicte son comportement religieux, mais aussi moral, familial et social.

C'est un texte autant politique et militaire que religieux.



Pour un Occidental dont l'esprit est formé à une logique d'origine grecque et cartésienne, la lecture du Coran est un calvaire. Seuls les arabisants peuvent en apprécier la poésie obscure et énigmatique, et en comprendre le sens profond.

Une traduction du Coran dans une langue moderne, si parfaite soit-elle, si étoffée de commentaires qu'elle puisse être, ne peut suffire à elle-même et entraîner l'adhésion d'un esprit cartésien. D'autant que, contrairement au judaïsme et au christianisme, l'islam n'a pas encore été soumis à la critique historique et scientifique. Cette approche commence, mais dans la douleur, car les théologiens islamistes s'y opposent farouchement. Cela explique sans doute que l'islam n'ait jamais réussi à s'implanter durablement dans le monde occidental, les convertis n'ayant pour la plupart jamais lu le Coran, ceux qui l'ont lu le trouvant trop plein de contradictions et de passages incompréhensibles.

Mais cela n'autorise pas à ignorer ce qui est un élément essentiel d'une civilisation qui fut brillante à une période de son histoire, mais aujourd'hui menaçante.

Deux questions priment maintenant sur les autres : l'islam peut-il être modéré ? L'islam peut-il évoluer ?

À première vue je répondrais non aux deux questions, car je pense que l'islam est en voie de fossilisation. Atatürk, le père de la Turquie, allait plus loin : « *L'islam, cette théologie absurde d'un bédouin immoral, est un cadavre putréfié qui empoisonne nos vies* » disait-il.

Mais le « oui » devient possible si l'on considère son histoire.

L'islam a connu des phases évolutives. La première fut un âge tribal. Il semble s'être achevé avec l'unification politique de l'Arabie au 7^{ème} siècle, mais la colonisation de l'Espagne par l'islam, par exemple, s'est faite dans une logique tribale, Arabes, Berbères, etc. se partageant le pays en tenant compte des rapports de force entre les diverses tribus musulmanes.

Puis il y eut ce qu'on appelle parfois « l'âge d'or de l'islam » : ouverture aux sciences venues de Grèce et d'Inde, mathématiques, astronomie, médecine, etc. mais aussi aux philosophies, à la poésie, aux techniques (l'imprimerie), à l'architecture, à l'érotisme (plus de soixante mots pour décrire le sexe – masculin et féminin – dans tous ses états). Les chefs de l'islam s'entouraient de savants, d'architectes et de moines étrangers qu'ils payaient parfois très cher.

Ensuite, l'islam connut un coup d'arrêt. Il y avait eu Charles Martel en 732, puis le siège raté de Vienne en 1529. Le coup d'assommoir vint du second siège de Vienne qui provoqua la déroute totale des troupes coloniales musulmanes en 1683 : le moral de conquête n'était plus là.

Il se replie alors sur lui-même et l'empire Ottoman. La colonisation des pays arabes par l'Europe l'achève aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles et il est KO. Au XX^{ème} siècle, il commence à se laïciser et aussi à se socialiser, c'est la période des Mustafa Kemal Atatürk, Gamal Abdel Nasser, Saddam Hussein, Hafez el-Assad, Mouammar Kadhafi, etc. Autant de dictatures socialistes, mais indispensables pour la détribalisation préalable de l'islam dans leurs pays. En attendant une possible réelle démocratisation que l'Occident a eu tort de vouloir accélérer prématurément en aidant les Princes Arabes, d'où le désordre et la violence actuels dans lesquels nos politiques incultes et les BHL de tous poils ont une grande part de responsabilité.

Après avoir vu les Japonais battre la flotte russe (1905) puis l'Occident être battu par le Nazisme avant de le battre à son tour (1945), l'islam assiste à l'abandon des colonies (années 60). Il en tire la conclusion que l'Occident est moralement faible et peut être battu. Il retrouve espoir et redevient agressif, conquérant et intransigeant sur la charia.

On en est là.

L'élite musulmane refuse pour le moment d'admettre que son livre sacré, le Coran, a lui aussi évolué pendant des siècles pour arriver à un accord – en quelque sorte politique – sur la nécessité de l'unité du monde arabo-musulman, en 1924. Mais l'incertitude qui pèse sur son caractère divin, en raison des multiples interprétations qu'il a connues avant cette date, permet de dire que d'autres interprétations sont possibles.

Laisser le nouveau califat dit « Daech » prospérer serait conforter l'islam dans sa sclérose. Écraser Daech serait tout aussi dangereux en risquant de confiner les musulmans dans le sentiment que l'Occident est décidément leur ennemi. À moins (mais l'espoir est faible) qu'il ne les pousse à accélérer leur mue pour adapter leur livre et leur religion au monde actuel.

Leur avenir est entre leurs mains. Leur silence fera que l'islam subira à terme le sort du Communisme ou celui du Nazisme : décomposition interne jusqu'à l'arrivée d'un Gorbatchev musulman, ou destruction totale et chasse aux musulmans comme celles qu'ont vécues les Nazis.

Ils peuvent bien égorger quelques Occidentaux. C'est le monde musulman tout entier qui a aujourd'hui le couteau sous la gorge.

Vous trouverez ma description de la vie de Mahomet un peu légère dans le ton. C'est voulu, il faut que cette lecture soit facile et à la limite *drôle*. Mahomet était le



Dominique Strauss-Kahn de son époque, très intelligent et obsédé par les femmes. C'était aussi un fin politique et un chef de guerre rusé et sans pitié. Ne voir en lui que le prophète est une erreur fondamentale car son amour du sexe et du pouvoir ont grandement influencé sa « révélation ».

C'est délibérément que je commence ce récit par une citation disant < *Lâ hukma illâ li-llâh* > (« il n'y a de jugement que de Dieu », ou « seul Allah a le droit de juger ») pour rappeler à tous les lecteurs de ce texte que dans notre monde humaniste, la critique de la religion est un droit constitutionnel. J'ajoute « *Je suis un homme comme vous* » (Coran 18:109 et 41:5) déclaration par laquelle Mahomet se met au même niveau que ses fidèles.



« Les Nazis sont les meilleurs amis de l'islam. »
(Grand Mufti de Jérusalem en 1943).

« Je n'ai rien contre l'Islam, parce que cette religion se charge elle-même d'instruire les hommes, en leur promettant le ciel s'ils combattent avec courage et se font tuer sur le champ de bataille: bref, c'est une religion très pratique et séduisante pour un soldat. »
(Heinrich Himmler – Reichführer SS / 1900-1945)

Chapitre II – D'où vient l'islam ? La genèse mortifère du futur prophète

Mahomet Mottalib naquit à La Mecque, ville du Hedjaz, au centre de la côte ouest de l'Arabie, le 1^{er} avril 569 de l'ère chrétienne.

Cette date n'est pas absolument certaine, puisqu'il n'y avait pas d'état civil chez les Bédouins en ce temps-là, ni de calendrier. On la déduit rétroactivement de l'âge qu'avait Mahomet à l'époque d'évènements ultérieurs qui ont émaillé sa vie.

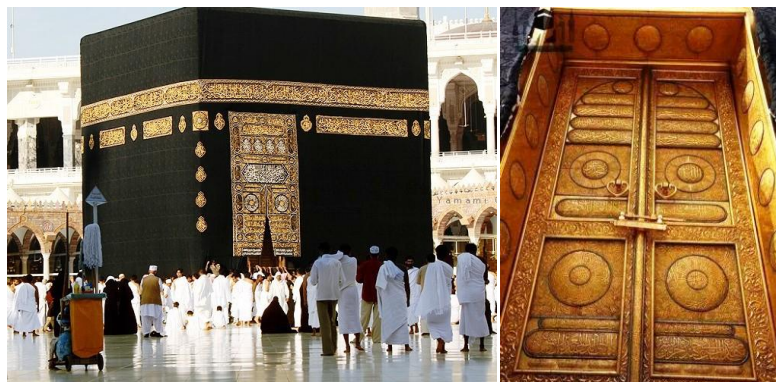
Son père, Abdallah Mottalib, du clan Banû Hâchim, l'avait eu avec Amina Wahib. Tous deux étaient membres de la tribu bédouine des Quraychites, une tribu nombreuse, forte et riche.

Mahomet Mottalib était donc bédouin, Quraych, du clan Banû Hachim.

Cette tribu se préoccupait sans doute un peu moins que les autres tribus de la sécurité des pistes, du niveau des puits et du prix des dromadaires, sujets quotidiens des conversations bédouines. Elle contrôlait une part non négligeable du commerce de La Mecque et y exerçait le pouvoir politique.

La Mecque était fort prospère, comme Lourdes aujourd'hui, grâce au trafic commercial entre Océan Indien et Méditerranée, et au tourisme religieux : on y vénérât la Ka'ba, gros rectangle de murs de pierres, (sans doute recouvert d'une toiture en bois puisqu'elle a brûlé et a dû être reconstruite) contenant la Pierre Noire donnée il y a fort longtemps à Abraham par l'archange Gabriel au nom de Dieu. Elle n'a pris son aspect actuel, ses dimensions, ses tentures noires et sa porte en or que plus tard. Ce sont bien évidemment les Quraychites qui avaient la garde de la Ka'aba, ce qui leur permettait de taxer encore les pèlerins après leur avoir déjà fait payer le prix fort dans leurs commerces et leurs caravansérails.

La tradition bédouine ancienne (la sunna) voulait en effet que les Arabes, quelle que soit leur religion, chrétiens, juifs ou polythéistes, fissent pèlerinage à La Mecque, au moins une fois dans leur vie.



La kaaba aujourd'hui – sa porte : 254 kg d'or

La reconnaissance du ventre n'étant pas une formule vide de sens chez les Quraychites, la majorité d'entre eux était de religion abrahamiste. La raison en est qu'ils descendaient en ligne directe d'Ismaël, le fils qu'Abraham avait eu avec Agar, l'esclave égyptienne de son épouse légitime Sarah, avant que celle-ci mette au monde Isaac dont descendent les Juifs.

Les abrahamistes étaient monothéistes et monogames, comme les juifs et les chrétiens, mais, pour eux, le dernier des grands prophètes était Abraham. Moïse et Jésus étaient considérés comme des personnages mineurs. Ils adoraient Allah (dieu), ainsi que Manât et Al-Lât, deux déesses. Ce n'était donc pas un monothéisme strict.

Certains Arabes étaient *hanîf*. Le hanîf étant une variante de l'abrahamisme, également monothéiste, qui n'était pas constituée en mouvement organisé. Chaque individu poursuivait à sa manière sa quête spirituelle et pouvait développer ses propres conceptions religieuses.

Mahomet fut considéré par ses contemporains comme hanîf quand il commença à prêcher.

Les trois autres grandes villes du Hedjaz étaient les très belles oasis de Tâ'if et Khaïbar, où la majorité des clans étaient chrétiens mais qui adoraient aussi al-Lât. Médine, qui s'appelait alors Yathrib, était majoritairement juive. Bref, tous les Arabes de la région étaient monothéistes, soit juifs, soit chrétiens, soit abrahamistes ou hanîf, mais certains étaient néanmoins plus ou moins polythéistes, puisqu'ils avaient conservé des divinités plus anciennes : al-Lât, al-'Uzza et Manât, tout en leur superposant un dieu supérieur, « le Dieu » : Allah. Ils acceptaient dans leurs villes la présence de communautés juives importantes avec lesquelles ils commerçaient et, parfois, comme à Médine, partageaient le pouvoir politique.

La liberté religieuse était grande : chrétien, juif, abrahamiste, polythéiste, païen, chacun pouvait prêcher ce qu'il voulait tant que cela ne portait pas préjudice au commerce des sanctuaires, jalousement défendu par les notables des villes, et, particulièrement à celui de La Mecque.

Chaque tribu avait son dialecte. Aussi les relations commerciales se faisaient-elles dans un pidjin commun : l'arabbiyya, que tout le monde comprenait et parlait plus ou moins, mais qui n'était pas encore suffisamment structuré pour pouvoir être écrit, son alphabet ne comprenant encore que quelques consonnes.

De toute façon, chez les Bédouins, l'oral primait, que ce soit pour les généalogies des clans, les récits de batailles ou les décomptes de troupes. On apprenait tout par cœur, et on récitait sur un rythme chantant.

Chapitre III – Addictions et obsessions d'un prophète hors normes

Deux mois après la naissance de Mahomet, son père, Abdallah Mottalib, reçut un mauvais coup de couteau pendant le pillage d'une tribu voisine et en mourut. La mère de Mahomet, Amina, fut, comme la tradition le voulait, reprise par le frère aîné d'Abdallah, Abou, qui était veuf. Mahomet fut confié à son grand-père qui s'appelait, comme son père, Abdallah Mottalib.

Amina mourut six ans après, en donnant naissance à un demi-frère de Mahomet. Comme Abdallah Mottalib se faisait bien vieux et ne pouvait plus s'occuper de Mahomet, son oncle, Abû Tâlib, le prit sous sa protection et mit l'orphelin à l'école, c'est-à-dire à garder les chèvres dans le désert. Mahomet était petit et costaud. Quelques années plus tard, il apparut aussi qu'il était particulièrement bien membré. La première chèvre qui en fit l'expérience en fut fort irritée.



Portrait imaginé de Mahomet jeune berger

Notez bien que ces activités zoophiles n'avaient rien de répréhensible. En ce temps-là, les mœurs n'étaient pas celles d'aujourd'hui. Il était parfaitement légal de violer les femmes des tribus ennemies, d'occire leurs hommes et de réduire leurs enfants en esclavage. Et, comme il faut bien que jeunesse se passe, que les filles étaient sévèrement gardées pour arriver vierges au mariage, que le gamin devait malgré tout apprendre la vie même quand il était seul à garder les chèvres dans le désert, les chèvres ou les jeunes chammelles servaient à l'apprentissage sexuel.

Et si la chance voulait que les gamins soient deux ou trois en raison de l'importance du troupeau, ils s'entre-sodomisaient joyeusement. Rien de plus normal, socialement parlant, en Arabie au VII^{ème} siècle.

Quand Mahomet eut quinze ans, Abu Talib jugea qu'il était temps de lui faire faire une école supérieure de commerce, c'est-à-dire de lui apprendre à acheter, à vendre, à négocier, pour en faire un bon cadre qui contribuerait à la prospérité commerciale des Quraychites à La Mecque. Il l'emmena donc avec lui à Bosra en Syrie, (à ne pas confondre avec Bassorah en Irak).



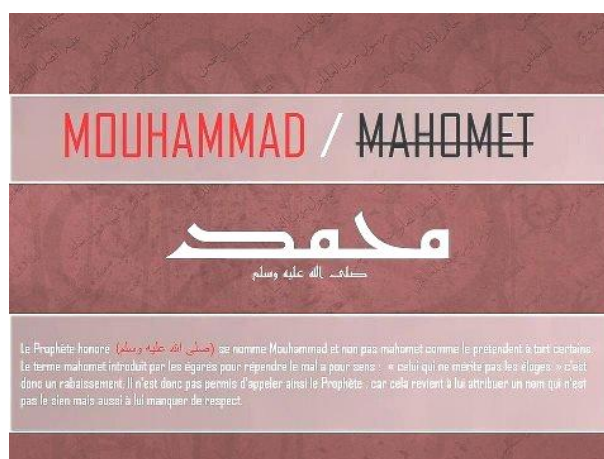
Acteur représentant Mahomet jeune homme dans un film biographique qui n'est jamais sorti sous la pression de la communauté musulmane américaine

Ils prirent la grande piste caravanière qui passait par La Mecque, venant du Yémen et remontait vers le Nord, la Méditerranée, pour l'acheminement des marchandises venues d'Orient par des boutres qui, partis des côtes de l'Inde ou de la Chine, avaient déposé leurs trésors dans les ports de l'Est ou du Sud de l'Arabie (Yémen) afin de repartir au plus vite vers les Indes.

Les commerçants de La Mecque s'enrichissaient naturellement de ce trafic de tissus de soie, d'épices, de métaux précieux, de matières rares en Occident et d'esclaves. Leurs caravanes bien encadrées d'hommes en armes les transportaient de La Mecque à Pétra, Palmyre et Philadelphie (en Syrie), grands centres commerciaux de redistribution. De là, d'autres caravanes les acheminaient vers les villes de l'Empire romain d'Orient ou les ports de l'Est méditerranéen, Alexandrie, Gaza... d'où ils étaient réembarqués vers les villes d'Occident.

Transport + bénéfices + taxes, les prix étaient élevés à l'arrivée !

Une fois ses affaires faites, à Pétra et Philadelphie, Abu Talib poursuivit jusqu'à Bosra, accompagné de son neveu Mahomet et de quelques hommes pour la sécurité.



Les musulmans jugent que « Mahomet » est insultant et qu'il faut l'appeler « Mouhammad ». Mais en Occident, nous appelons le prophète « Mahomet » depuis des siècles



Bosra se trouve au sud de la Syrie, entre le djebel Druze et le lac de Tibériade. Elle est aujourd'hui classée *centre culturel* de l'UNESCO et fait partie de la banlieue de Deraa, ville frontière sur la route qui va de Damas à Amman en Jordanie. Elle se situe à environ 100 km au sud de Damas et 50 km au nord d'Amman (précisions données pour ceux qui voudraient y aller en pèlerinage).

À Bosra, Abu Talib, qui était un homme riche et cultivé, voulait rencontrer des moines nestoriens. L'Arabie était, en ce temps-là, une terre très ouverte à toutes les influences religieuses, et cette religion, qui se répandait en Syrie, l'intriguait.

Le nestorianisme était longtemps resté centré autour d'Édesse (Sanliurfa en Turc, alors incorporée au diocèse chrétien d'Orient), une cité gréco-romaine située au sud de la Turquie près de la frontière syrienne. Il y avait là un collège théologique tenu par les chrétiens nestoriens. Fidèles à l'enseignement de Nestorius, le patriarche de Constantinople, qui avait affirmé au V^{ème} siècle la séparation des natures humaines et divines du Christ, les nestoriens avaient été condamnés comme hérétiques, mais ils avaient su convertir à leur doctrine toute l'église chrétienne de la Perse (aujourd'hui Iran).

En outre, les moines nestoriens étaient des érudits imprégnés de l'enseignement scientifique grec.

Quand le collège d'Édesse avait été fermé en 489 par décision de l'empereur romain d'Orient, les moines avaient trouvé refuge auprès des Sassanides qui dominaient la Mésopotamie. Une partie était installée dans le grand centre intellectuel de Jundhya'Sahur, l'autre à Bosra.

C'est ainsi que Mahomet eut l'occasion de rencontrer un moine nestorien nommé Bahira avec qui il eut de longues conversations. On trouve dans la prédication de Mahomet des thèmes qui découlent directement des croyances nestoriennes, également dominées par la crainte de Dieu. Il y a, par exemple, dans la description du Jugement Dernier, des similitudes entre le Coran et les sermons de Saint Ephrem, un saint nestorien.

Mais, en quittant Bosra, Mahomet ne pensait pas encore à faire une carrière de prophète.

De retour en Arabie, Mahomet fut enrôlé par sa tribu dans la guerre que celle-ci menait contre les Banû Hawazin. En fait, comme il était trop jeune pour se battre, son rôle était de ramasser les flèches lancées par les combattants, d'achever les blessés et de dépouiller les morts de tout ce qu'ils pouvaient porter qui ait de la valeur.

Puis il reprit son travail d'apprenti commerçant-caravanier, ce qui lui donna l'occasion d'aller à deux reprises jusqu'à l'Yémen et une fois en Syrie, avec un certain Meïssara, l'homme d'affaires d'une très riche veuve juive de Yathrib, nommée Kha-dîdja bint Khuwaylid, de la tribu juive Asad. Dans ces expéditions, Mahomet eut encore l'occasion de rencontrer des moines chrétiens, car les Arabes yéménites étaient chrétiens, comme les syriens. Ils exercèrent une forte influence sur son esprit et lui apprirent notamment qu'il fallait se méfier des Juifs.



"Tout Juif qui vous tombe sous la main, tuez-le".
Ibn HICHAM (savant musulman mort en 834), La biographie du prophète Mahomet, traduction française de l'historien musulman Wahib ATALLAH, Paris, Fayard, 2004, p.232

« Mais pourquoi nos femmes s'affublent-elles encore d'un voile pour se masquer le visage, et se détournent-elles à la vue d'un homme ? Cela est-il digne d'un peuple civilisé ? Camarades, nos femmes ne sont-elles pas des êtres humains, doués de raison comme nous ? Qu'elles montrent leur face sans crainte, et que leurs yeux n'aient pas peur de regarder le monde ! Une nation avide de progrès ne saurait ignorer la moitié de son peuple ! »
« Vous venez me parler des avantages que nous a valu notre conversion à l'Islam, et moi je vous dis : regardez ce qu'elle nous a coûté ! »
« L'islam, cette théologie absurde d'un bédouin immoral, est un cadavre putréfié qui empoisonne nos vies. »
(Mustapha Kémal Atatürk / 1881-1938)

« Les données actuelles du problème portent à croire que des formes variées de dictature musulmane vont s'établir successivement à travers le monde arabe. Quand je dis "musulmane", je pense moins aux structures religieuses qu'aux structures temporelles découlant de la doctrine de Mahomet. »
(André Malraux, 1956)

Chapitre IV – L'idée géniale : créer une religion

IV/a - Le riche mariage de Mahomet

Lors de la dernière expédition en Syrie, Mahomet avait montré qu'il avait de l'esprit, qu'il était devenu un excellent commerçant et qu'il avait une activité sexuelle toujours aussi débordante, ce qui avait beaucoup impressionné Meïssara, qui ne comptait plus les chèvres, les jeunes chameaux et les esclaves prises plusieurs fois par jour par Mahomet.

Au retour, Meïssara raconta tout cela à Khadîdja que son veuvage démangeait. Elle résolut de se rendre compte par elle-même, se dissimula dans une tente pour surprendre Mahomet, ses bourses et ses œuvres, vit qu'il était monté comme un âne, en fut stupéfaite et littéralement emballée.

Il me le faut ! se dit-elle

Pourtant, Mahomet n'était pas bien beau ! De taille moyenne pour l'époque, un mètre cinquante environ, avec une grosse tête, la barbe épaisse, des cheveux noirs et lisses, les yeux noirs, le nez aquilin très prononcé, les dents écartées... De plus, il avait sur le dos, entre les épaules, une excroissance charnue, de la taille d'un œuf de pigeon, dont ses laudateurs prétendirent plus tard qu'elle était le signe de sa vision prophétique ! Mais il était fortement charpenté, musclé, et surtout, on devinait un sexe gros et long qui fascinait les femmes, d'autant qu'il était souvent en érection car, semble-t-il, Mahomet souffrait de priapisme.



Petit, mais costaud, notez l'auréole autour de la tête, signe de sainteté

Cela explique sans doute ce besoin maladif de rapports sexuels fréquents et prolongés qui devaient le soulager de la légère mais lancinante douleur que provoque le priapisme.

Ce priapisme, probablement associé à la maladie nerveuse dont était atteint Mahomet, (fièvre, sensation de froid, suées et transes, interprétées par ses contemporains comme des manifestations divines de son élection), pourrait expliquer aussi qu'ayant eu tant de femmes (dix-neuf, et encore plus de concubines, sans compter d'innombrables maîtresses de quelques minutes), il ait eu aussi peu d'enfants et seulement des filles. De Khadidjâ, il n'eût qu'une fille, Fatima surnommée Bibi, mais Khadidjâ avait de son précédent mariage six enfants dont quatre filles, les deux garçons étant morts bébés. Pour avoir un fils, Mahomet dut adopter un jeune garçon, Zaïd.

Il était soigneux de sa personne : jeune, il reprisait lui-même ses vêtements, se lavait aussi souvent que possible, habitude qu'il imposera plus tard dans le Coran sous prétexte d'être propre pour la prière. Vieux, il teignit ses cheveux au henné pour qu'ils restent bien noirs, comme le fait François Hollande (c'est avec la petite taille leur seul point commun).

Il avait l'air noble et bon et faisait preuve, dit-on, d'une extrême patience. Il s'adressa à lui-même un sévère reproche pour un geste d'impatience envers un mendiant (Coran, sourate 80). Au cours des dix-sept expéditions guerrières qu'il a menées, il a souvent fait preuve de bravoure, mais aussi d'une grande cruauté, faisant presque toujours décapiter ses ennemis.



Donc, Khadidja invita Mahomet à boire le thé sous sa tente. La négociation fut âpre et longue. Les prétentions du jeune Mottalib étaient aussi importantes que l'organe convoité par la veuve. Finalement, il fut décidé que Mahomet entrerait au service de Khadidja comme directeur commercial et fondé de pouvoir.

Les jours suivants, Khadidja convainquit Mahomet de l'épouser en lui faisant miroiter qu'étant plus âgée que lui (elle avait quarante ans et lui vingt-cinq), elle mourrait avant lui, et qu'il hériterait de sa fortune.

Épouser un homme plus jeune que soi, cela ne se faisait pas chez les bédouins, non plus qu'une femme issue d'un clan noble et riche épousât son employé, orphelin et pauvre de surcroît. Alors, pour obtenir l'accord de son tuteur, son oncle 'Amr bin Assad, Khadidjâ le saoula à l'alkermès, une boisson anisée comme le pastis.

On retrouve dans le Coran l'exigence bédouine de l'accord du tuteur mâle de la femme, que ce soit le père, un oncle ou un frère, pour qu'elle puisse se marier.

Il fut convenu que chacun gardait sa religion : elle était une Asad de Yathrib, donc juive, et lui abrahamiste. Ce n'est que plusieurs années après que Khadîdja se convertit à l'islam.

Comme la coutume bédouine voulait que l'homme offre une dot à la femme le jour du mariage, Mahomet fit cadeau à Khadîdja des vingt jeunes chamelles auxquelles il était sentimentalement le plus attaché, manière de s'engager et de prouver que, désormais, il n'honorerait plus que son épouse.

Ils s'installèrent à La Mecque. Mahomet vécut un amour intense avec Khadîdja. L'une des filles du premier mariage de Khadîdjâ épousa Ali, le futur héros des chiites, une autre épousa celui qui allait devenir le calife Uthmann, mais "Bibi" Fatima resta la préférée.

Quant Khadîdja eut atteint la cinquantaine, elle expliqua à Mahomet qu'il allait devoir freiner ses ardeurs matinales, vespérales et nocturnes et, cependant, lui rester fidèle, sinon il perdrait l'héritage. Mahomet sut qu'il était piégé.

IV/b - L'ermite à temps partiel du mont Hira

Il prit alors l'habitude d'aller se retirer de temps en temps en solitaire dans une caverne du Mont Hira, expliquant à Khadîdja que cela le calmait de rester seul dans le désert, et qu'elle pouvait profiter de ces périodes de repos pour faire fructifier leurs affaires sans être constamment dérangée par les besoins pressants et répétés du sexe mirobolant de son jeune époux.

Le mont Hira n'est pas loin de La Mecque, à quatre kilomètres à peine, une petite heure de marche, alors les voisines et les amies de Khadîdja, parfaitement au courant des capacités exceptionnelles de son mari, se mirent à fréquenter la caverne pour profiter du monumental organe de Mahomet, dès que leurs époux avaient tourné le coin de la rue pour aller au troupeau ou à la boutique. Ce manège dura pas mal de temps, cinq ans environ, jusqu'à ce que Mahomet ait quarante ans.

Pendant les périodes de solitude, Mahomet réfléchissait à la situation, sachant bien que l'une ou l'autre de ses maîtresses irait un jour tout raconter à Khadîdja, par jalousie ou pure bêtise, que celle-ci voudrait divorcer et qu'il perdrait l'héritage.

Et puis, il évoquait aussi les souvenirs que lui avaient laissés ses voyages, ses entretiens avec les Chrétiens et les Juifs disséminés dans toute l'Arabie, en Syrie et en Yémen, leurs discussions religieuses, la dévotion et la grande culture des moines nestoriens, la vie rude et sauvage des Arabes qui plaçaient la force, la ruse et une générosité ostentatoire avant toute vertu.

Il pensait à tout ce que lui avait raconté un cousin de Khadîdja, Warka bin Naufel, moine chrétien, premier traducteur de la Bible en arabe, grand connaisseur des Écritures, à qui il devait beaucoup de ses connaissances dans ce domaine.

Et il réfléchissait à la façon dont ses ancêtres, Ismaël et son père Abraham, mais aussi les grands prophètes, comme Moïse, avaient su entraîner leurs peuples et prendre le pouvoir en s'appuyant sur une révélation divine et une pierre : les tables de la Loi pour Moïse, la pierre noire pieusement gardée dans la Ka'aba pour Ismaël et Abraham.

IV/c - La révélation

Une nuit, Mahomet eut un rêve, probablement inspiré par le Saint-Esprit qui ne chôma pas en ce temps-là !



Le rêve de Mahomet

Imaginez le rêve de Mahomet : un État dont il serait le chef, respecté grâce à l'autorité qu'il tiendrait d'un dieu unique et exigeant, où l'on pourrait avoir légalement plusieurs femmes et autant de maîtresses que désirées, où celles-ci auraient le même statut social que les chèvres et les chèvres, que l'on pourrait acheter et vendre, battre, renvoyer ou tuer quand on en aurait assez : le bonheur !

Oui, mais les chrétiens, les juifs et les abrahamistes ne manqueraient pas de lui mettre des bâtons dans les roues. La solution ? Transformer ce rêve génial en révélation divine qui lui permettrait de créer toutes les lois qu'il jugerait bonnes pour lui-même et les Arabes, en commençant bien sûr par la polygamie. Comment ? – Avec une nouvelle religion dont il serait le prophète, qu'il rattacherait à Abraham. Un abrahamisme restauré, en quelque sorte, puisqu'en s'appuyant sur son grand ancêtre, il mettrait du même coup hors course les deux grandes religions du Livre, la juive et la chrétienne.



« L'islam! Cette religion monstrueuse a pour toute raison son ignorance, pour toute persuasion sa violence et sa

*tyrannie, pour tout miracle ses armes,
qui font trembler le monde et
rétablissent par force l'empire de
Satan dans tout l'univers »*
(Bossuet / 1627-1704)

*« Il est à croire que Mahomet, comme
tous les enthousiastes, violemment
frappé de ses idées, les débita d'abord
de bonne foi, les fortifia par des
rêveries, se trompa lui-même en
trompant les autres, et appuya enfin,
par des fourberies nécessaires, une
doctrine qu'il croyait bonne »*
(Voltaire / 1694-1778)

*« L'influence de cette religion paralyse
le développement social de ses fidèles.
Il n'existe pas de plus puissante force
rétrograde dans le monde. Si la
Chrétienté n'était protégée par les bras
puissants de la Science, la civilisation
de l'Europe moderne pourrait tomber,
comme tomba celle de la Rome
antique. »*
(Winston Churchill / 1874-1965)

Chapitre V – Des débuts difficiles : les versets sataniques

Réveillé et repensant à son rêve, Mahomet était content de lui.

Il fit dire à ses copains, Ali et Abû Bakr, de venir le rejoindre à la grotte et ceux-ci arrivèrent au galop chaloupé de leurs dromadaires, pensant qu'il y avait trop de femmes à la grotte et que Mahomet avait besoin d'un coup de main.

Surprise, Mahomet était seul. Il leur dit qu'il avait reçu, la nuit précédente, une révélation en ligne directe de Dieu, fidèlement rapportée par l'archange Gabriel.

Mahomet a prétendu que toutes les révélations lui avaient été dictées par l'archange Gabriel. C'est possible, mais peu probable. Pendant des siècles, Gabriel n'a effectué que des descentes parcimonieuses sur terre, notamment pour annoncer à Anne qu'elle serait enceinte du Saint Esprit, puis à Marie, la fille de Anne, épouse du menuisier Joseph, qu'elle serait enceinte de Dieu lui-même. Bon.

Soudain, Gabriel serait intervenu plus de mille fois en vingt ans pour dicter à Mahomet les révélations, chaque fois que Mahomet voulait rajouter un article à son corpus juridique, qu'il avait à répondre à une question embêtante ou qu'il avait un problème à résoudre... Bizarre, mais, pourquoi pas ? Après tout, Sainte Thérèse d'Avila aussi avait une extase et une révélation de Gabriel chaque fois que nécessaire, mais elle, elle n'a jamais été enceinte.

Notez que si l'on oublie le rôle suspect de Gabriel dans cette affaire et que l'on s'en tient aux lois de la génétique, Anne, qui était bretonne de la région de Vannes, est enceinte de Marie (sans spermatozoïde de son époux, le vieux rabin juif Zacharias). Sa fille Marie, donc bretonne elle aussi, est enceinte à son tour (sans spermatozoïde de Joseph).

Conclusion : Jésus son fils serait donc un pur breton. CQFD.

Mais, surprise : les peintres musulmans des XIV^{ème} et XV^{ème} siècles représentent toujours Gabriel comme une jolie femme non seulement sans voile, mais décolletée. Gabriel aurait-il compris que pour retenir l'attention de Mahomet, il fallait lui apparaître en femme et exhiber des attraits féminins ?



D'abord, Ali et Abû Bakr ne crurent pas Mahomet. Une révélation ? Et de Dieu lui-même ? Autant vous dire qu'Ali et Abû étaient déçus. De plus, quand il leur dit que Gabriel était une jolie femme, ils pensèrent que Mahomet était resté trop longtemps au soleil, ou bien qu'il avait encore eu l'une de ces attaques nerveuses dont il était coutumier (il s'enveloppait dans sa djellaba, avait froid, transpirait et paraissait entrer en transes) et qui lui avait provoqué la rupture de quelque chose dans le cerveau.

Mais quand Mahomet eut expliqué son plan, ils furent enthousiastes : ils allaient pouvoir légalement plaquer leurs vieillardes et installer chez eux leurs jeunes maîtresses, ça coûterait ce que ça coûterait mais ça valait le coup de tenter la manœuvre.

Quand ils rentrèrent à La Mecque en annonçant qu'ils avaient une révélation à faire, ils trouvèrent un accueil glacial. Les maris avaient en effet eut vent des allers et retours répétés de leurs épouses à la grotte d'Hira et commençaient à se méfier sérieusement de cet obsédé sexuel de Mahomet.

Seule Khadidja, prête à tout pour garder son jeune mari, son fils adoptif Zaïd, qui n'avait pas trop le choix, et son cousin Ali, fils d'Abou Tâlib, le crurent.

Les notables mecquois, quant à eux, craignaient a priori toute déclaration à caractère religieux qui risquerait de causer du tort au commerce local.

Mais la protection de tonton Abû Tâlib et du clan des Banû Hâchim joua à plein : on laissa Mahomet et ses amis tranquilles.

V/a - Un *contribule* prêcheur prudent...

Note : un *contribule* est un prêcheur qui accepte de discuter avec ceux qui l'écoutent.

Mahomet, qui réfléchissait vite, avait tout de suite compris qu'il faudrait ruser pour réussir à bousculer les « sunnas », les usages en cours, les traditions sociales et religieuses auxquelles les Bédouins étaient très attachés, ce qui est le propre de toutes les sociétés traditionnelles.

Il avait déjà contre lui la quasi-totalité des notables, surtout ceux du clan des Banû Umayya concurrents des Banû Hâchim dans les grands commerces de La Mecque, mais sa propre famille, les Banû Hâchim, ne lui était pas acquise non plus.

Il décida donc de caresser tout le monde dans le sens du poil et de repartir des pratiques religieuses et sociales en cours, les fameuses *sunnas bédouines*, auxquelles il ajouterait de petites modifications pour les recréer et en faire des sunnas à lui, *le Prophète*. Provisoirement, il mit sous le coude son projet de polygamie. Celui-ci lui avait été révélé en 610, il n'en fit officiellement une révélation qu'en 613.

Les premières révélations dont il fit part dans ses prêches eurent donc pour objet de renforcer le monothéisme. Cela ne déplût pas aux notables qui étaient déjà pour la plupart monothéistes, qu'ils soient abrahamistes, chrétiens ou juifs.

Puis, il édicta quelques règles tendant à renforcer la moralité des pratiques sociales. Là encore il eut du succès, surtout auprès des petites gens (les sans-dents) plus faciles à convaincre que les grandes familles mecquoises. Mais il y eut aussi pour le suivre quelques notables et chefs de tribus bédouines qui s'alarmèrent de la déliquescence des mœurs des Arabes, déjà stigmatisée par le moine turc et chrétien Daniel.



Saint Daniel était un moine orthodoxe "stylite". Par pénitence, il vivait sur une plate-forme en haut d'une colonne d'où il haranguait les passants arabes et vitupérait leurs mœurs dissolues

Ils ne pouvaient qu'approuver le *contribule* prêcheur qui semblait avoir assez de charisme pour remettre un peu d'ordre moral dans la société arabe, et qui appelait à une réforme des mœurs et des valeurs qu'ils souhaitaient sans trop savoir quelle

forme lui donner. Il y avait trop longtemps que les vertus cardinales des Bédouins : prodigalité, patience, bravoure et persévérance, étaient piétinées dans les tribus et les clans.

Les choses se gâtèrent quand Mahomet eut des révélations mettant en cause les divinités locales dont les pèlerins venaient vénérer les sanctuaires, prier les pierres, les arbres et les objets sacrés. Mahomet eût bientôt tous les Mecquois contre lui, les Quraychites se sentant menacés dans leurs affaires et leur pouvoir.

C'est ici qu'intervient le fameux épisode, dit *des versets sataniques*.

V/b - Les versets sataniques

Au début, Mahomet se dit qu'il pouvait ménager les divinités locales, al-Lât, déesse du ciel – al-Uzza, l'étoile du matin, Vénus – et Manât, déesse du bonheur qui après tout étaient (hiérarchiquement parlant) sous l'autorité d'Allah. Il eut donc une vision qui disait en substance qu'on pouvait espérer leur intercession. Tout le monde approuva.

Seulement, quand on a l'ambition de créer un État, il y a un moment où il faut savoir violer ou détruire le pouvoir en place, aller contre l'avis des notables. De plus, les rabbins juifs de Meddine surent convaincre Mahomet de la nécessité de revenir à un monothéisme strict. Mahomet eut donc une nouvelle révélation disant que Dieu n'avait donné aucun pouvoir aux soi-disant divinités *filles*.

La tradition musulmane dit que c'est Satan qui, profitant de ce que Gabriel avait une extinction de voix, aurait soufflé à Mahomet la première révélation sur les divinités et que Gabriel, une fois guéri, serait venu pour rectifier le tir avec une autre révélation contradictoire.



Cette fresque de Giovanni di Modena se trouve dans la basilique San Petronio de Bologne. Les islamisés sont outrés que l'on puisse montrer Mahomet trompé et attrapé par Satan qui l'emmène en enfer, ont tenté par deux fois de la détruire.

Soit ! Mais cela introduit un doute : si Satan a pu tromper Mahomet une fois en se faisant passer pour Gabriel, qui dit qu'il ne l'a pas encore abusé plusieurs fois par la suite ?

Quoi qu'il en soit, et un malheur ne venant jamais seul, c'est le moment que l'oncle Abû Tâlib choisit pour mourir, privant Mahomet de sa protection politique. Et les Banû Hachîm qui, jusque-là, avaient soutenu Mahomet à cause des liens sacrés du sang, le laissèrent aussitôt tomber.

Avec ses premiers fidèles, les *muhâjirûn*, Mahomet dut quitter La Mecque pour assurer sa survie. Ils se réfugièrent d'abord dans la montagne : pas de confort, pas d'eau, pas de femmes, pas drôle ! Alors ils tentèrent d'aller s'installer dans la belle oasis de Tâ'if. Mais, en Arabie, vouloir s'installer quelque part sans un protecteur chef de tribu ou autre, était voué à l'échec et, en plus, les chrétiens de Tâ'if se moquèrent des prophéties de Mahomet.

Mahomet et ses amis retournèrent donc à La Mecque, profitant de l'époque du pèlerinage, pour essayer de négocier avec les tribus arabes qui y séjournèrent.

Ce fut infructueux.

Chapitre VI – L'Hégire et la Conquête

VI/a - L'hégire et le début du pouvoir temporel de Mahomet

Refoulés partout et par tous, Mahomet et ses fidèles *muhâjirûns* allèrent alors jusqu'à Yathrib (Médine) où Mahomet avait sa belle-famille, celle de son épouse juive Khadîdja, et des amis dévoués à sa cause.

On appelle cette fuite à Yathrib « l'Hégire ». Elle eut lieu le 24 septembre 622, même si, pour des raisons d'adaptation au nouveau calendrier, on l'a ensuite datée du 17 juillet 622 quand elle a été donnée pour la première année du calendrier musulman. On était donc en 622 pour les Chrétiens du pays, en 4383 pour les Juifs et en l'an 0 pour les adeptes de l'abrahamisme restauré par Mahomet, que lui-même n'appelait pas encore *islām* (qui signifie en arabe « la soumission »).

Yathrib sortait tout juste de graves conflits entre deux tribus juives, les Aws et les Kazrajau. Les notables arabes et juifs, associés dans la gestion de la ville, pensèrent que l'homme charismatique qu'était Mahomet saurait se poser en arbitre et obtenir un retour définitif au calme qui permettrait de relancer le commerce. Il se retrouva donc tout de suite en position de prendre le contrôle politique de Yathrib. Il ne s'en priva pas.



Mahomet arbitrant à Médine

Lui et les *muhâjirûn* furent très tôt rejoints par les *ansârs*, des yathribois qui adhérèrent aux préceptes juridiques et religieux préconisés par Mahomet. De plus, sa belle-famille juive le poussa à s'allier aux clans juifs de Yathrib dans une série d'accords nommés « *Constitution* (ou *Charte de Médine* ») (fin de l'année 622).

Politiquement parlant, c'était une innovation spectaculaire, puisqu'on substituait aux associations tribales bédouines traditionnelles une association interraciale et interreligieuse fondée sur un concept géographique, la province de Yathrib, maintenant Médine (*Madinat an'Nabi* signifie « la ville du prophète ») par des gens désireux de participer à la création d'une structure sociale nouvelle.

Mahomet, pour se concilier tout le monde, expliqua aux Juifs qu'il considérait leur religion comme très proche de celle qu'il prêchait et que, d'ailleurs, personne, juif ou chrétien, ne devait la craindre, puisque c'était celle d'Abraham qui, ayant vécu avant Moïse et Jésus, n'était ni juif, ni chrétien.

Cette Charte de Médine contient plusieurs articles qui permettraient aujourd'hui de régler le conflit israélo-arabe, comme « *Aucun croyant monothéiste ne doit en tuer un autre* » ou « *Les Juifs ne font qu'une communauté avec les musulmans...* », mais Mahomet l'a vite oubliée, comme beaucoup de ses principes des débuts de l'islam.

À partir de là, c'est-à-dire à partir du moment où Mahomet sentit qu'il tenait son État Islamique, même si ce dernier était encore balbutiant, le rythme des révélations s'accéléra et elles devinrent plus longues et plus détaillées. La sourate « La Vache », la plus longue du Coran, en est le meilleur exemple. Un ordre politique, social et religieux nouveau s'instaura peu à peu.

VI/b - La réussite sociale de Mahomet, ses petits arrangements avec la loi

Mahomet maîtrisait maintenant les trois éléments qui définissent la réussite sociale d'un homme : le sexe, par lequel il s'était illustré dès son adolescence, l'argent, obtenu par son mariage avec une vieille et très riche veuve, le pouvoir sur les hommes, qu'il détenait depuis son arrivée à Médine.

Assuré de son autorité, Mahomet promut Khadidja au rang de première épouse, c'est-à-dire chef de la maisonnée, mais écartée de son lit car elle avait maintenant soixante-huit ans et, de toute façon, elle ne lui avait pas donné de fils.

Puis, alors qu'il eut 53 ans, il épousa Aïcha, la très jolie fillette âgée de neuf ans d'Abû Bakr, le compagnon de la première heure. Il prit encore assez rapidement huit épouses de plus, sans compter les maîtresses et concubines, mais c'est Aïcha qui resta toujours sa préférée. Car, en plus d'être belle et rapidement devenue très habile aux jeux de l'amour, Aïcha était riche.



Ce mariage avec une gamine ne fit pas scandale, c'était courant chez les Arabes.

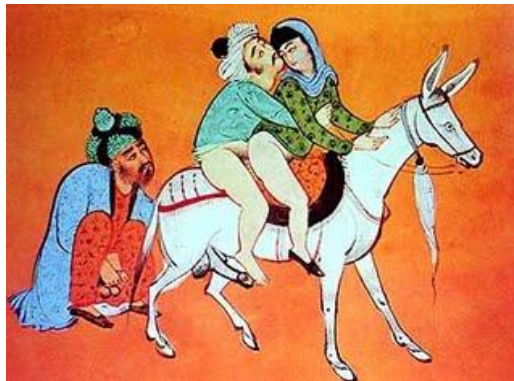
Ses amis lui ayant fait observer que cela faisait quand même beaucoup, Mahomet eut une révélation qui fixa le nombre légal d'épouses à quatre, plus autant de concubines que l'on voulait, à prendre parmi les esclaves de la maisonnée (Coran, sou-rate 4).

Mais une autre révélation précisa que Mahomet étant prophète était parfait et pouvait, lui, dépasser ce nombre et prendre autant de femmes qu'il pourrait en consommer.

Il eut donc jusqu'à quinze femmes et onze concubines simultanément, chiffre au-delà duquel il semble qu'il n'arrivait plus à assurer. Il le dit lui-même à deux reprises dans le Coran (18:109 et 41:5), il n'est qu'un homme comme nous, enfin presque car il a deux avantages : il a un sexe d'acier et c'est lui qu'Allah a choisi pour la « révélation ». Ah mais !

Cependant, quand il obligea Zaïd, un esclave qu'il avait affranchi et adopté, à répudier sa femme, Zeïnab, cela fit scandale. La légende dit que, Zeïnab et Zaïd habitant dans la grande maison de Mahomet, celui-ci serait tombé amoureux de Zeïnab après l'avoir vue faire l'amour avec son mari.

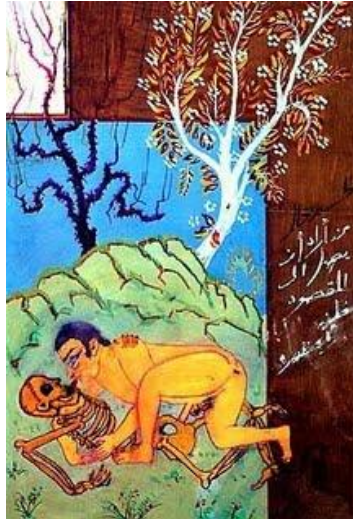
Les peintres persans ne se sont pas privés de s'en moquer dans des tableaux devenus impensables dans l'islam rigoriste actuel (voir page suivante).



Mahomet se masturbant en regardant Zaïd s'occuper de Zeïnab (XI^{ème} siècle)

Ce désir incestueux aurait tellement perturbé Mahomet qu'Allah (représenté ci-dessous en buisson noir et desséché), voyant que Mahomet tentait pour se guérir de retrouver Khadîdja devenue bien vieille (représentée en squelette : ils avaient l'humour vache, les Perses !) l'aurait autorisé à prendre Zeïnab comme épouse.

Comme dit le proverbe : de deux maux, il faut choisir le moindre.



L'autorisation d'Allah (le buisson noir) est inscrite dans le texte à droite

Pour justifier ce mariage, Mahomet eut une nouvelle révélation dans laquelle l'archange Gabriel précisait que Mahomet pouvait disposer des femmes des autres comme il l'entendait (Coran, sourate 33).

Ne pensez pas que j'en fais trop en insinuant que Mahomet c'était Rocco Siffredi et DSK réunis ! Ces épisodes de la vie du prophète ont été à l'origine d'une réunion du Parlement égyptien le 27 avril 2012. Il y fut proposé de légaliser la pédophilie en abaissant de quatre ans l'âge du mariage pour les filles et la nécrophilie « *jusqu'à six heures après le décès de l'épouse* » !

Il s'est même trouvé un député d'origine marocaine, Abdul Bari Zamzami, pour demander que dans un souci d'égalité homme-femme très *najatbelkacemien*, la femme soit autorisée à la réciproque : avoir une relation sexuelle avec son mari décédé si la raideur post-mortem provoquait un semblant d'érection chez ce dernier... Sur une intervention vigoureuse d'une députée représentant une association féministe égyptienne, la loi n'a finalement pas été votée. (source : *Al Arabyia-TV*)

Quand Aïcha se fit prendre en flagrant délit d'adultère, on vint aussitôt rapporter la chose à Mahomet. Mais celui-ci tenait beaucoup à Aïcha qui était au lit une vraie furie et avait – ce qui ajoutait incontestablement à son charme – une très belle maison à Médine. Mahomet eut donc une nouvelle révélation-express (Coran, sourate 24) qui innocentait Aïcha !

Cela mit un terme aux propos malveillants qui circulaient dans Médine.



La mosquée du prophète à Médine. Le dôme vert couvre le tombeau du prophète, à l'emplacement où se trouvait la maison d'Aïcha

On peut s'étonner de ce que les musulmans n'aient tiré aucune conclusion du fait que Mahomet était le premier à transgresser les préceptes qu'il édictait pour les autres, ni qu'ils ne se soient jamais interrogés sur la vraisemblance de ces prétendues révélations divines qui tombaient toujours à pic pour tirer Mahomet des situations embarrassantes et de ses propres contradictions. On en trouve des dizaines d'exemples dans les détails relatifs à la vie et à la personne de Mahomet que nous ont transmis les historiens musulmans, persans et occidentaux.

Mais non... Il est le Prophète, il est donc parfait par définition ! Tout ce qu'il fait est approuvé par Dieu ! Si Dieu l'a pourvu d'un sexe phénoménal, c'est pour qu'il s'en serve, s'il commet des erreurs, ce ne sont pas des erreurs mais des épreuves faites pour jauger la foi des fidèles, etc. C'est vraiment la foi qui sauve !

De même, on sait que Mahomet était très riche pour l'époque. Outre le butin qu'il accumulait, il avait, rien que dans sa maison, plusieurs dizaines de femmes, épouses et maîtresses, et d'esclaves, vingt-deux chevaux, cinq mules (sa préférée s'appelait Doldol), deux ânes (Olaïf et Lafour), quatre chameaux à monter et vingt chammes laitières, une centaine de brebis, des chèvres, etc.

Mais sa biographie officielle nous décrit un homme pauvre, se serrant souvent la ceinture à cause de la faim, cultivant lui-même son jardin, raccommodant ses habits, n'ayant pas de quoi faire du feu dans sa maison !

Mahomet doit officiellement avoir été pauvre, sinon cela désespérerait la misère musulmane.

De même, en URSS il était interdit, sous peine de Sibérie, de photographier Lénine dans sa Rolls-Royce, il ne devait être vu qu'à pied ou en train. De même, « *pour ne pas désespérer Billancourt* » comme disait Sartre, il ne faut pas savoir que les élus socialistes font tous sans exception partie de la catégorie des 3% de Français les plus riches. Ni, comme l'a démontré Jean Montaldo, que les comptes des dirigeants communistes à la Banque de l'Europe du Nord croulaient sous les millions. Si on laissait le peuple savoir tout cela, où irait-on, je vous le demande ?

Le Coran fait une vertu cardinale de la charité et du don aux pauvres, mais sans doute Mahomet en était-il exempté puisqu'il était le prophète.



« Des millions d'hommes quitteront l'hémisphère sud pour aller dans l'hémisphère nord. Ils n'iront pas en tant qu'amis. Ils iront pour le conquérir, et ils le feront en le peuplant avec leurs fils. C'est le ventre fécond de nos femmes qui nous donnera la victoire. »

(Houari Boumediene – 2^{ème} président de la république algérienne).

« Les mosquées sont nos casernes, les coupes nos casques, les minarets nos baïonnettes et les croyants nos soldats. »

(Erdogan – Président de la Turquie).

Chapitre VII – L'émergence de la violence islamique

VII/a - Le développement de l'autorité et du corpus juridique

À Médine, Mahomet devint plus autoritaire, passant du statut de contributeur qui discutait d'égal à égal avec ses frères, à celui de messenger de Dieu. Maintenant ce n'était plus : « *Soyez gentils, écoutez ce que j'ai à vous dire et on va en parler* », mais « *Obéissez sans discuter à Dieu et à son messenger* » ! (Coran, 3:32)



À partir du moment, où il devient « prophète », Mahomet a droit à des flammes sur la tête

Pourtant, il était encore aux yeux des Bédouins un chef spirituel plus que temporel, d'où son insistance à répéter qu'il fallait maintenant lui obéir sans discuter.

Les préceptes juridiques, sociaux et moraux donnés dans les révélations furent de plus en plus nombreux et précis. Mahomet organisa la prière rituelle, la purification par le don, le jeûne, le pèlerinage, la lapidation des infidèles, l'interdiction (empruntée au judaïsme) de manger du porc, etc. Mais, toujours pragmatique, il partait chaque fois d'une pratique traditionnelle bédouine, ou d'une règle chrétienne ou juive, qu'il refondait et adaptait aux circonstances du moment.

Cela donnait parfois des résultats surprenants et contradictoires sur lesquels les savants musulmans n'auront pas fini de gloser.

Ainsi, au début, l'orientation de la prière c'était la Ka'aba de La Mecque, puis après la rupture avec les Quraychites et l'arrivée à Médine, ce fut vers la Jérusalem juive qu'il fallut se tourner pour prier, puis, quand il se fut fâché avec les Juifs de Médine, on réorienta à nouveau la prière vers la Ka'aba !

Pour le jeûne, ce fut d'abord le celui des Chrétiens qui fut copié : pas de viande le vendredi et carême avant Pâques, puis le Shabbat des Juifs avant que, enfin, Mahomet fixe le mois de ramadan.

Quand les disciples faisaient observer à Mahomet qu'il y avait contradiction entre deux ou trois révélations successives, celui-ci objectait qu'il n'était que chargé de transmettre et que ce n'était pas de sa faute si l'archange Gabriel s'était trompé. Il allait donc demander confirmation à Dieu. Il s'enveloppait dans sa djellaba, paraissait entrer en transe et déclarait : « *Allah m'a confirmé qu'il faut oublier la première révélation et obéir à celle que je viens de vous transmettre, elle est meilleure* ».

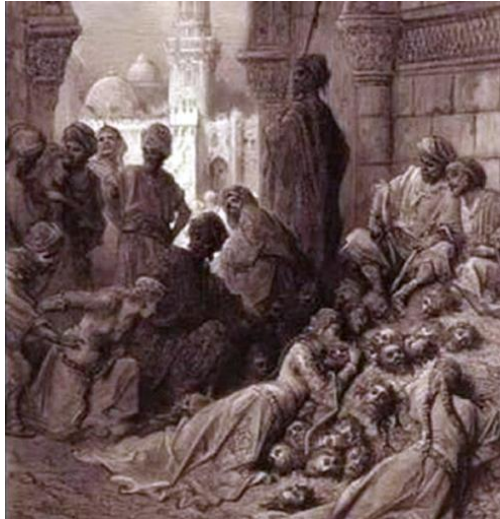
Comprenant qu'il se prendrait souvent les pieds dans le tapis (de prière) s'il ne s'organisait pas un peu mieux, Mahomet prit un scribe avec lui pour tout noter. Ce scribe s'appelait Zayd ben Thâbit. Il y en eut ensuite quelques autres : Ali, Othman, Saïd, Obaï, Moawia, et bien d'autres. Cela n'empêcha pas des versions nombreuses et contradictoires des « révélations » de circuler, car ces scribes notaient les paroles de Mahomet sur un peu tout ce qu'ils trouvaient : morceaux de peau, bouts de parchemin, omoplastes de chameau même, dont il n'est rien resté. Si bien que c'est finalement une transmission orale qui a eu lieu dans la société bédouine où l'on ne connaissait de toute façon que le bouche-à-oreille. La première version vocalisée du Coran n'a vu le jour qu'au X^{ème} siècle, plus de trois siècles après la mort du prophète. C'est seulement en 1924, au Caire, qu'une version commune du Coran, écrite en arabe classique, a été adoptée par une majorité de docteurs de la loi musulmans.

À Médine, Mahomet avait associé, sur une base territoriale et religieuse et non plus tribale, la « communauté des croyants » (*Oumma*), ceux des Quraychites qui l'avaient suivi depuis La Mecque, des Bédouins Aws et Khazraj de Médine, et des Juifs Qainuqâ, Quraïza et Nadîr alliés aux tribus arabes locales. Tous croyaient que la nouvelle religion, c'était le néo-abrahamisme hâtif réformé, donc compatible avec leurs croyances antérieures.

Il fallait assurer la survie économique de ce nouvel État multiracial. Un seul moyen pour cela, largement utilisé dans la région à l'époque : les razzias, le pillage, la guerre que, selon son habitude, Mahomet sacralisa sous l'appellation de *jihâd*.

La première expédition eut lieu le 1^{er} mars 624, quand Mahomet apprit qu'une importante caravane forte de 950 hommes, venant de Syrie pour se rendre à La Mecque, approchait de Médine.

Une révélation arrivée opportunément désigna l'ennemi à soumettre : les gens de cette caravane. Les Médinois, sortis avec seulement deux cavaliers et 311 hommes, montèrent une embuscade et les battirent. La caravane fut pillée, quarante-neuf hommes égorgés, les femmes violées et les enfants mis en esclavage. Mais cela ne rapporta pas autant qu'on l'espérait, même pour Mahomet qui décida de s'attribuer un cinquième du butin (Coran, sourate 8).



Représentation occidentale du partage du butin : les têtes des hommes décapités sont au sol, le partage des femmes est en cours.

Mahomet, debout, tourne le dos comme s'il se désintéressait de la chose, mais surveille quand même !

Mahomet acquit avec cette bataille dite « de Bedr », nom du lieu où elle se déroula, une réputation de grand chef de guerre. Le pillage des caravanes mecquoises qui, montant ou descendant du nord, passaient à proximité de Médine, continua donc.

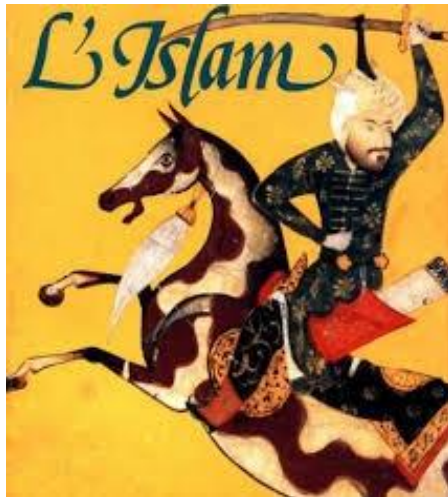
L'année suivante, Mahomet avait sous ses ordres mille hommes. Il en engagea sept cents dans une nouvelle bataille contre les Quraychites qui avaient recruté une troupe de trois mille hommes pour protéger leurs caravanes.

Cette bataille, qui se déroula sur les pentes du mont Ohod, faillit coûter la vie à Mahomet. Ayant enfoncé la première ligne des cavaliers quraychites, les musulmans emportés par une avidité aveugle se mirent à piller la caravane. Le désordre qui s'en suivit leur enleva la victoire, car, la première surprise passée, les Quraychites s'étaient ressaisis et avaient contre-attaqué en bon ordre. Mahomet fut blessé et un grand nombre de musulmans furent tués, dont son oncle Hamza.

On rendit Mahomet responsable de cet échec. Aussi, le lendemain, Mahomet eut (il fallait s'y attendre), une révélation de Dieu disant que c'est Lui qui avait fait perdre les musulmans pour les punir de leurs fautes mais qu'il y aurait d'autres batailles avec des victoires !

De plus, Mahomet fit courir le bruit que si les musulmans avaient été battus, c'est parce qu'ils avaient été traîtreusement attaqués par derrière.

En fait, les batailles suivantes furent souvent incertaines, mais, globalement, les Médinois furent vainqueurs. Les razzias de Raji, du puits de Maouna et celle menée contre la puissante tribu des Banû Mostalak furent des succès et compensèrent largement les pertes de la bataille d'Ohad. La fortune de Mahomet devint considérable, ses chevaux, ses chameaux et ses esclaves se comptaient par centaines.



VII/b - L'élimination de l'opposition médinoise

En 627 les Mecquois décidèrent d'en finir. Ils expédièrent vers Médine une véritable armée. Averti, Mahomet, conseillé par un certain Salman, un Perse, fit creuser un fossé autour de Médine. Cela permit d'empêcher un siège de la ville qui aurait été mortel, car Médine dépendait beaucoup pour sa survie des troupeaux et des caravanes de l'extérieur.

Les Mecquois se retirèrent, et Mahomet profita des circonstances pour se débarrasser de son opposition médinoise. Déjà ses anciens alliés, les tribus juives Quaynuqâ et Nadîr, avaient été chassés de la ville. Les Quaynuqâ allèrent se réfugier en Syrie, les Nâdir à Kaïbar.

La Constitution de Médine avait vécu, finie la coexistence interraciale et interreligieuse : ceux qui n'étaient pas des Arabes musulmans devinrent des dhimmis (« Gens du Livre » protégés mais discriminés).

Après la bataille du fossé ce fut le tour des Bédouins qui, ne voulant pas se battre contre leurs frères et cousins de La Mecque, avaient refusé de participer aux combats. Une partie de ces Bédouins fut décapitée, l'autre emprisonnée, leurs femmes gardées pour être vendues comme esclaves et leurs biens confisqués (Coran, 33:26). Les Arabes juifs du clan Banû Qoraïza subirent le même sort.

Parmi ceux qui restaient, ceux qui n'avaient pas montré suffisamment de conviction furent traités d'« hypocrites » dans une série de révélations qui assurèrent définitivement le pouvoir politique de Mahomet sur Médine.



« L'islam est contraire à l'esprit scientifique, hostile au progrès ; il a fait des pays qu'il a conquis un champ fermé à la culture rationnelle de l'esprit. »

« Mahomet nous apparaît comme un homme doux, sensible, fidèle, exempt de haine. Rien de moins ressemblant à cet ambitieux machiavélique et sans cour. »

« Toute sa conduite dément le caractère entreprenant, audacieux, qu'on est convenu de lui attribuer. Il se montre habituellement faible, irrésolu, peu sûr de lui-même. M. Weil va jusqu'à le traiter de poltron ; il est certain qu'en général il avançait timidement et résistait presque toujours à l'entraînement de ceux qui l'accompagnaient. Ses précautions dans les batailles étaient peu dignes d'un prophète. »

« Le plus mauvais état social, à ce point de vue, c'est l'état théocratique, comme l'islamisme et l'ancien État pontifical, où le dogme règne directement d'une manière absolue. »

« L'islamisme ne peut exister que comme religion officielle; quand on le réduira à l'état de religion libre et individuelle, il périra. L'islamisme n'est pas seulement une religion d'État, c'est la religion excluant l'État. »

« Là est la guerre éternelle, la guerre qui ne cessera que quand le dernier fils d'Ismaël sera mort de misère ou aura été relégué par la terreur au fond du désert. L'Islam est la plus complète négation de l'Europe; l'Islam est le fanatisme »

« L'Islam est le dédain de la science, la suppression de la société civile; c'est l'épouvantable simplicité de l'esprit sémitique, rétrécissant le cerveau humain, le fermant à toute idée délicate, à tout sentiment fin, à toute recherche rationnelle, pour le mettre en face d'une éternelle tautologie : Dieu est Dieu... »

(Joseph Ernest Renan / 1823-1892)

Chapitre VIII – La prise de La Mecque et la mort du Prophète

VIII/a – La prise de La Mecque

En mars 628, Mahomet conclut au camp de Hodaïbyia une trêve de dix ans avec les Mecquois. Des deux côtés, on avait besoin de refaire ses forces.

À Médine, les Juifs qui avaient survécu à l'épuration islamique avaient accepté l'alliance politique avec Mahomet, mais seuls quelques-uns d'entre eux avaient adopté la nouvelle religion, l'islam, pourtant toujours présentée comme une restauration de l'abrahamisme hanîf.

Mahomet fit état de révélations dans lesquelles Dieu blâmait les Juifs et leurs relations s'envenimèrent.

Il profita de l'armistice avec les Quraychites de La Mecque pour aller assiéger la tribu juive des Nâdir à Kaïbar. La prise de cette place, pourtant vigoureusement défendue, lui procura un grand nombre d'esclaves et plusieurs villages. Il s'attribua la propriété du plus beau d'entre eux, Fadak, qui devint propriété de sa famille et qu'il donna ensuite à Fatima.

Aveuglé par ces succès, Mahomet jugea bon d'inviter les princes voisins à se plier sans attendre à sa volonté. Il fit porter au roi de Perse, à celui d'Abyssinie et à l'empereur de Rome des lettres dans lesquelles il les exhortait à embrasser l'islam et à se soumettre. Il ne reçut en réponse que des railleries. Cependant, les princes ordonnèrent à leurs historiens et à leurs espions d'enquêter et de surveiller ce fou et sa religion, ce qui a permis que nous ayons des précisions sur sa jeunesse et son activité politique et religieuse autres que celles des auteurs musulmans toujours prêts à embellir la vie du prophète et à travestir la vérité si elle va à l'encontre des intérêts de l'islam.

Mahomet envoya trois mille hommes en expédition vers le Nord, c'est l'expédition de Moutah, mais ils furent battus par les Grecs de l'empereur byzantin Heraclius dès la première bataille.

Il lui fallait donc porter un coup décisif et se rendre maître de La Mecque.

Mais comment rompre l'armistice sans renier sa parole, crime impardonnable chez les Bédouins ? Car les Quraychites, de leur côté, respectaient la leur, ils acceptaient que les musulmans viennent en pèlerinage à la Ka'aba, au cœur de leur ville sainte, comme convenu dans le traité de Hodaïbyia.

Un différend entre la tribu des Banû Bekr, alliée des Quraychites et celle des Banû Khozaa, convertie à l'islam en fut le prétexte. Car les Mecquois ayant envoyé des hommes pour aider les Banû Bekr, Mahomet prétendit qu'il y avait, de leur fait, rupture de la trêve et marcha sur La Mecque avec dix mille hommes. Les Mecquois

n'ayant pu opposer de résistance sérieuse, la ville fut prise le 12 janvier 630. Mahomet, monté sur une chamelle, alla toucher la pierre noire d'Abraham en criant *Allahou Akbar* !



Après la prise de la Mecque, l'arrivée des musulmans de Médine venant se réinstaller à La Mecque

Immédiatement après la prise de La Mecque, il envoya des détachements de cavalerie, douze mille hommes au total, soumettre les tribus alentour, puis il assiégea la grande oasis de Taïf.

Ensuite de quoi, beaucoup de tribus arabes chrétiennes, comme les Nâjran, vinrent d'elles-mêmes se soumettre à Mahomet. Il leur laissait leurs biens et leurs vies en échange d'un fort tribut en métaux précieux, bétail et esclaves.

En 631, il conquiert l'Yémen, puis, dans l'expédition de Tabouk où il engagea trente mille hommes, il soumit les princes arabes du nord de l'Arabie. Bientôt toute l'Arabie fut unifiée, non sur le modèle des associations tribales traditionnelles, mais dans le cadre d'un véritable État.

Grâce à son habileté politique et juridique, Mahomet avait su organiser l'État de Médine, grâce à ses qualités de chef de guerre, il lui avait permis de s'enrichir et de conquérir toute la péninsule, et c'est en chef d'État qu'il commença à organiser l'Arabie musulmane.

VIII/b – La mort de Mahomet

Mais il n'eut pas le temps d'aller au bout de son œuvre. Revenu à Médine en 9 de l'hégire, Mahomet y tomba malade. Il se fit soigner dans la belle maison d'Aïcha, la préférée de ses quinze femmes légitimes et y mourut le 13 du Rabi el aouel de la dixième année de l'hégire (8 juin 632 pour les Chrétiens, 4393 pour les Juifs), « sans laisser d'enfant mâle ni de testament ». Quoi que...

Car, « sans laisser d'enfant mâle, ni de testament », c'est ce qu'ont prétendu Omar et Abou Bakr, mais ce n'est pas tout à fait la vérité, les Chiïtes en sont convaincus.

En fait, trois jours avant sa mort Mahomet demanda de l'encre et du parchemin pour y écrire ses dernières volontés afin, dit-il, « *que les Arabes ne retombent pas dans l'erreur* ».

Comme il n'arrivait pas à écrire (un auteur arabe de l'époque dit que, en fait, Mahomet ne savait pas écrire), il finit par dire qu'il préférerait dicter. Mais, quand Omar et Abou Bakr eurent entendu ce qu'il dictait, ils prétendirent que Mahomet avait parlé dans le délire de l'agonie et détruisirent le testament. C'est que cela ne leur convenait pas du tout : Mahomet y désignait comme successeur Ali, son gendre, l'époux de sa fille préférée Fatima.

De là date la haine implacable que les Chiïtes, partisans d'Ali, vouent à Omar et aux sunnites, car ils pensent que c'est surtout lui qui insista pour que l'on détruise le testament de Mahomet.

Il fut enterré à Médine, dans le jardin de la maison d'Aïcha, où se trouve son tombeau. Avec la mort de Mahomet, les révélations s'étaient arrêtées, il n'y avait plus personne pour dire la Loi. Une période de troubles suivit. De nombreuses tribus voulaient reprendre leur indépendance politique et religieuse et, surtout, ne plus avoir à payer le tribut (capitation).

Abû Bakr, son beau-père, reprit le flambeau, mâta les dissidents et entreprit les conquêtes musulmanes hors d'Arabie, laissant derrière lui une longue trainée de sang.



**Mahomet était un seigneur de guerre.
Après sa mort, l'islam s'est
rapidement répandu par l'épée.**

Quelques années plus tard, les savants musulmans commencèrent à dissenter pour savoir quelle était la meilleure interprétation des sourates et, globalement, du Co-

ran dont un grand nombre de versions orales circulaient dans tous les dialectes de la péninsule, bien que la Révélation ait été faite dans le dialecte du Hedjaz.

Après la bataille de Sifin, en 657, bataille pour la succession de l'immense fortune de Mahomet mais aussi pour son héritage spirituel et politique, de nombreux courants apparurent dans l'islam, ce qui n'empêcha pas son expansion militaire, scientifique, culturelle et religieuse.

L'islam conquiert au fil du sabre presque la moitié du monde connu, jusqu'en Indonésie vers l'Est, mais l'Europe sut lui résister ce qui porta un coup sévère à la certitude des musulmans que le monde leur était destiné.

À la longue, les dissensions finirent par l'emporter. À partir du XII^{ème} siècle, l'islam commença à décliner.

IX – La charia, les fiqas, le Coran, la morale et les coutumes

IX/a – La charia

La charia est la loi canonique, un contrat qu'Allah octroie au croyant, son esclave, qui bénéficie alors d'un statut juridique privilégié par rapport au non-croyant. Elle lui garantit, s'il la respecte, de meilleures conditions de vie et une récompense éternelle après sa mort.

Pour être musulman, il faut prononcer la profession de foi, la *chahādā* : « *Il n'y a qu'un Dieu et Mahomet est son prophète* ». La phrase doit être prononcée en Arabe.

LES CINQ DEVOIRS FONDAMENTAUX

1 - FAIRE CINQ PRIÈRES PAR JOUR (bien que le Coran n'en exige que trois).

Elles commencent obligatoirement par un acte de purification, ablution générale ou réduite, avec de l'eau ou un produit de lavage symbolique (sable selon les circonstances) ; orientées vers La Mecque ; sur un espace délimité par le tapis de prière (séparation symbolique du monde extérieur). La prière proprement dite est un ensemble de paroles et de gestes rigoureusement fixe : la déclaration de « l'intention » – la reconnaissance de Dieu : « Allah Akbar » – une récitation, la *fātiha* – inclinaison du corps – redressement – deux prosternations front au sol – récitation de la « profession de foi » – désacralisation.

2 - LE JEÛNE DU RAMADAN.

Il faut s'abstenir de boire, de manger, de fumer et d'avoir des relations sexuelles, de jour, pendant le neuvième mois du calendrier islamique. Malades et voyageurs en sont dispensés. Avant l'aube, il faut formuler « l'intention », sans laquelle le jeûne n'est pas valable.

Après le coucher du soleil, on peut faire un repas, ainsi qu'avant son lever. Il n'est pas toujours sobre (les ventes de nourriture sont plus fortes en ramadan qu'en temps normal).



Ramadan : il a mangé pendant la nuit, il est en règle avec la charia

Le ramadan se termine par une fête, la « fête de rupture », Aït-al-Addah, appelé par les Algériens Aït-el-Kabir, occasion d'égorger des centaines de milliers de moutons.

3 - LE PÈLERINAGE DE LA MECQUE

C'est le *hadj* (à faire au moins une fois dans la vie).

En sont dispensés les fous, les esclaves et les femmes seules (forcément des sa- lopes). Le territoire de La Mecque est sacré, interdit aux non-musulmans. Le pèlerin doit se mettre en état de sacralisation : vêtement spécial, rasé, ablutionné. Une fois cela fait, sont interdits : les rapports sexuels, la toilette, les effusions de sang. Cha- leur, transpiration plus absence de toilette, l'odeur de la foule devient vite forte !

Le pèlerin participe à deux sortes de cérémonies, la *omra* et le *hadj*.

La *omra* correspond au pèlerinage antéislamique qu'effectuaient à La Mecque les chrétiens, les juifs et les abrahamistes avant l'islam. Elle consiste à tourner sept fois autour de la Ka'aba et à marcher ou courir sept fois entre les deux collines de Cafa et Marwa.



Le *hadj* a lieu une fois par an, à date fixe : le 7 du mois de dhou. Il commence par l'hijja, prêche à la mosquée de la Ka'aba ; le 8 au soir, départ pour Mîna ; le 9, ado- ration, debout toute la journée sur la colline d'Arafa ; le 9 au coucher du soleil,

après l'adoration, course éperdue jusqu'à Modalifa où il faut ramasser sept petits cailloux (amenés par camions), suivie d'une prière et d'une veillée ; le 10 au matin, retour à Minâ et lapidation d'une stèle de Minâ avec les sept petits cailloux ramassés à Modalifa (réexpédiés ensuite à Modalifa par les mêmes camions), sacrifice d'un mouton qui doit être égorgé halal, c'est la grande fête de l'*Aït el kébir*, désacralisation ; les 11, 12 et 13, lapidations, tourisme, dernière visite à la Ka'aba.

Au retour, il est recommandé de s'arrêter à Médine pour voir le tombeau du prophète, ainsi qu'à Jérusalem, troisième ville sainte depuis que les califes Omeyyades en ont décidé ainsi pour l'ancrer dans l'islam (Mahomet qui, sur la fin de sa vie, haïssait les Juifs et avait recommandé à ses fidèles de se détourner de Jérusalem pour prier, n'en aurait jamais eu l'idée).

4 - L'AUMÔNE RITUELLE

Il s'agit de faire un don aux pauvres, en principe 10% de son revenu, mais c'est très variable.

5 - LE JIHÂD

La guerre sainte est un devoir solidaire qui doit être pratiqué contre les peuples infidèles voisins du territoire de l'islam qui devra à terme s'étendre au monde entier. Ces peuples doivent être d'abord invités à se convertir. S'ils refusent, ils doivent être conquis de force, les biens et les prisonniers sont au pouvoir du chef qui peut les tuer ou en faire des esclaves. Le butin et les esclaves sont distribués aux soldats.

Les juifs et les chrétiens, « Gens du Livre » peuvent conserver l'exercice de leur culte, à condition : de payer un impôt de capitation, de contribuer à l'entretien des armées musulmanes, de payer un impôt foncier sur les biens qui leur resteraient, de ne pas regarder les femmes musulmanes, de ne pas porter des armes. Ils sont *dhimis*, inférieurs.

Divisés sur les interprétations possibles du Coran et la charia, les musulmans se sont séparés en de multiples sectes dont, en Occident, nous ne connaissons souvent que les deux principales : les chiïtes et les sunnites, à cause des guerres qu'ils déclenchent partout dans le monde.

IX/b – Les branches (ou « fiqas ») de l'islam.

À l'issue de la bataille de Sifîn, en 657, les musulmans se sont séparés en trois branches :

1° les Sunnites

2° les Khârijites

3° les Chiïtes

- **Les Sunnites**, répartis en 4 écoles juridiques : mâlikites (Maroc), hanéfites, hanbalites, châfi'ites.
- **Les Khârijites**, évoluent en ibâdites. Peu nombreux et peu connus
- **Les Chiïtes**, eux-mêmes divisés en Ghulâts et Zaïdites.

- Les Ghulât : nusayris, druzes (Liban), bektachis, ahl al-haqq, alaouites (Syrie) qizilbachs, etc. Les ghulâts adorent une sainte trinité formée de Dieu + Mahomet + Ali.
- Les Zaïdites : les ismaéliens (chiisme septimain), connus en Europe et en Amérique par l'Aga Khan et son fils Ali Khan qui épousa Rita Hayworth : nizârites et mustaliens (suleymanites et saoudites). Sur le plan philosophique, les ismaéliens sont néoplatoniciens. Et les duodécimains : usûlis, akhbâris et chaykis (babis et bahaïs – 10% des Saoudiens)
- Beaucoup sont violents, mais certains sont pacifiques, discrets et peu prosélytes, comme les soufis mevlevi turcs par exemple, plus connus comme sous l'appellation de « derviches tourneurs » à cause de leur danse sacrée. Ils accueillent même les Juifs dans leurs cérémonies.

IX/c - Le Coran (*qûr'ân* = la récitation)

Le Coran contient une série de préceptes religieux, politiques, juridiques, alimentaires et hygiéniques.

Certains de ces préceptes paraissent aujourd'hui complètement ringards, et contraires aux lois élémentaires de l'éthique sociale moderne : c'est le cas du statut de la femme et des non-musulmans.

D'autres, dévoyés et poussés à l'extrême, permettent à certains de justifier les actes les plus barbares du terrorisme religieux, dit « islamiste ».



D'autres, encore, ont été détournés par les dirigeants religieux qui se prennent trop souvent excessivement au sérieux. C'est ainsi que, jusqu'au XVI^{ème} siècle, l'amour était célébré par l'islam comme un plaisir divin. Un bon musulman, une bonne musulmane se devait de prendre du plaisir dans l'amour. N'était-ce pas la raison primitive qui avait poussé Mahomet à vouloir changer la société de son époque en y libéralisant le sexe (polygamie, coït libre avec les autres femmes que les épouses, etc.) ? Il y avait des manuels érotiques, nombreux, bien écrits et fort lus, où l'on n'utilisait pas moins de soixante mots différents pour décrire le sexe de l'homme et de la femme dans tous leurs états.

Aujourd'hui, après trois cents ans de dérives contre-nature, et contre l'islam originel, la sexualité des jeunes est réprimée et la femme (voilée) est mutilée par l'exci-

sion du clitoris (ou au minimum de son capuchon) pour que le plaisir amoureux qu'elle pourrait prendre à la relation sexuelle reste inférieur à celui de l'homme, même son propre mari.

Paradoxalement à cette frénésie de morale sexuelle, le Paradis d'Allah est décrit dans le Coran comme un vaste jardin au climat parfait, rempli de fleurs, de fruits et de fontaines, où l' élu trouvera pour sa satisfaction plein de jeunes femmes disponibles, mais aussi des jeunes éphèbes, soixante-dix au minimum, précisent les mollahs qui endoctrinent les jeunes kamikazes islamistes.

On croirait la description d'un club de vacances en Thaïlande ou à Cuba ! Sauf qu'au lieu de payer quelques dollars, le « client » doit, pour accéder au Paradis d'Allah, payer de sa vie.

Certains musulmans commencent à réagir contre la dictature sexiste des mollahs. Muhammad Khadafi lui-même déclara à l'occasion d'un voyage en Jordanie en septembre 2000 : « *C'est Satan qui a suggéré à Adam et Ève de se couvrir, c'est lui qui a inventé les vêtements* », ce qui provoqua une réaction indignée des fanatiques du Tchad et de la burka.

Au début, le Coran n'était pas écrit, il fallait apprendre les 114 chapitres par cœur. La transmission se faisait donc de bouche-à-oreille avec toutes les distorsions que cela peut entraîner à la longue. De plus, il fut vite nécessaire de le traduire du *hedjaz*, dialecte dans lequel furent faites les révélations, dans les divers dialectes régionaux de l'Arabie, puis en arabe, ce qui fut la source de nouvelles distorsions.

De son vivant, Mahomet eut lui-même souvent à intervenir pour départager des interprétations diverses. Mais que l'on puisse donner deux interprétations contradictoires à un même verset ne semblait pas le gêner le moins du monde. Soit il disait « *Tu as raison dans ta langue, et il a raison dans la sienne* », soit il avait en réserve une nouvelle révélation pour tenter de mettre un peu de cohérence dans ses révélations.

En 653, le calife Uthmân fit réunir les *feuillettes* du scribe Zaïd ben Thâbit, et l'on en tira un livre (le *Khitâb*), traduit en arabyia dont les copies furent envoyées dans les provinces de l'empire pour servir de référence, puis il fit détruire ces feuillettes pour qu'aucune autre interprétation ne puisse en être faite, que la sienne. Mais Uthmân restera le dernier calife qui ait réussi à maintenir l'unité des musulmans et, après son assassinat en 656, ce fut *la grande discorde*.

En 934, on officialisa sept lectures différentes du Coran faites par des savants ayant résidé au VIII^{ème} siècle dans différentes villes.

Puis, on passa à quatorze lectures Coraniques reconnues.

Aujourd'hui, l'édition réalisée en 1924 au Caire, et qu'une majorité de musulmans accepte, reprend la lecture d'un savant, Asim ibn Umar (mort en 744) qui vivait dans l'oasis de Kûfa. Il y a contestation là-dessus, mais peu importe, puisque la rédaction du Coran a été *divinement guidée* et que c'est un vrai *miracle mathématique* et ce, selon *islam-soumission.org* bien avant l'invention – par les crétins occidentaux – des ordinateurs, pâles copie de l'invention arabe.

La qualité de la version d'Asim vient de ce qu'il s'est efforcé, quand il avait le choix entre plusieurs révélations qui se contredisaient ou différaient, de retenir la dernière révélée, supposée abroger les précédentes. Il se fondait pour cela sur le Coran lui-même : « *Nous n'abrogeons un verset, ou le faisons oublier, sans en apporter un meilleur ou semblable* » (2:106).

Ceci appelle une observation : Allah étant parfait et ne pouvant pas, par définition, commettre d'erreur, s'il y eût tant de contradictions dans la révélation qu'il aura fallu treize siècles pour en venir à bout, c'est que soit l'archange Gabriel, soit le prophète (ou les deux quand ils étaient ensemble) forçait trop sur la cruche d'al-kermès, le pastis de l'époque. Si les savants musulmans soutiennent que Gabriel et Mahomet étaient parfaits eux aussi et si l'on veut croire que tout cela n'est pas que du pipeau, il y a un gros problème.

IX/d - La morale islamique

L'islam reste avant tout une religion contractuelle. La notion de devoir moral y est étrangère puisqu'il n'y a qu'une obligation juridique de respect des droits de Dieu, des devoirs fondamentaux, et des droits de l'homme musulman (les autres en sont privés), le droit pénal Coranique.

Les actes humains sont répartis en cinq catégories : indifférent, recommandé, déconseillé, obligatoire, punissable.

Les crimes et délits sont répartis en trois catégories :

1 - L'homicide ou la blessure volontaire

Il donne lieu à la vengeance par la victime ou sa famille, sous le contrôle d'un juge (Cadi). Cette vengeance ne doit pas excéder le préjudice subi et peut être remplacée, dans certains cas, par une rançon.

2 - L'homicide ou les blessures involontaires

Il donne lieu à une négociation pécuniaire.

3 - Les délits

Ils font l'objet, en fonction de leur nature, de cinq peines canoniques :

1. **Le vol** = ablation de la main droite.
2. **Le brigandage** = décapitation ou égorgement.
3. **L'adultère** = cent coups de fouet ou lapidation.
4. **L'usage de l'alcool** = cent coups de fouets (ou moins).
5. **L'apostasie** = la mort au choix du juge.

Les règles prescrites pour le milieu familial sont le plus souvent une adaptation des usages anciens, les *sunnas* bédouines, et aussi des pratiques magiques auxquelles les milieux populaires étaient attachés.

IX/e – Les coutumes

Le mariage

Il est polygame, condition d'une descendance masculine nombreuse qui permet de combler les pertes de jeunes gens subies à la guerre ou par accident. Du temps de Mahomet il permettait aussi de donner une sécurité relative aux nombreuses femmes veuves ou célibataires du fait de l'importante mortalité masculine.

Le régime est celui de la séparation des biens.

L'homme peut prendre quatre épouses légitimes et autant de maîtresses qu'il le souhaite parmi ses esclaves et les non-musulmanes (considérées comme du butin).

Il doit traiter ses femmes légitimes en toute équité.

Le contrat de mariage comporte une dot, versée par le mari, et le constat du consentement des époux, dans lequel celui de la femme, juridiquement incapable, est donné par l'homme de sa famille qui est son tuteur légal (père, oncle, frère).

Une cérémonie très païenne destinée à conjurer les influences néfastes et les mauvais esprits entoure sa consommation.

La séparation

Trois formes de rupture du mariage sont admises.

La répudiation unilatérale par le mari, qui devient définitive quand elle a été prononcée trois fois (le mari ne pourra éventuellement reprendre son ex-femme que si elle ne s'est pas remariée entre temps).

Dans ce cas, le mari doit payer à sa femme la totalité de la dot, s'il ne l'avait pas fait au moment du mariage.

Le divorce par consentement mutuel.

L'annulation prononcée par un cadî à la demande du mari ou de la femme, pour raison grave. Mais la parole de la femme ne vaut que la moitié de celle de l'homme, il lui faut des témoins crédibles.

Le statut de la femme

Musulmane, elle doit être traitée avec respect. Mariée, elle est propriétaire de sa dot.

Mais le Coran affirme sans ambiguïté son infériorité : son témoignage en justice vaut la moitié de celui d'un homme. Elle est placée sous l'autorité abso-

lue des hommes, d'abord ceux de sa famille, puis son mari qui vient seulement après le père, les oncles et les frères.

La modestie et la décence sont des vertus cardinales pour les femmes auxquelles il est recommandé de voiler toutes les parties du corps susceptibles de provoquer le désir chez l'homme, notamment les cheveux et la bouche. Il y a controverse du fait que ces prescriptions ne sont pas claires dans le Coran : il ne mentionne pas le port du tchador ou de la burka que certains religieux veulent imposer aux femmes.

Cependant, les femmes elles-mêmes considèrent parfois que cela les protège des agressions sexuelles des musulmans. En effet, toute femme qui sort dans un lieu public sans être accompagnée d'un homme de sa famille est considérée par les autres hommes comme un objet sexuel disponible, une salope. Si elle est sollicitée et si elle refuse les avances, elle peut être insultée, battue, défigurée à l'acide sans que personne n'intervienne pour la défendre. Si la police religieuse est présente (Arabie saoudite, Émirats, Iran, Pakistan), elle assiste à la "sanction" sans rien dire.

La naissance

C'est surtout la naissance d'un fils qui est appréciée. Mais le Coran condamne la coutume qui permettait d'enterrer vives les filles aussitôt après leur naissance.

On coupe les cheveux du bébé (ancien rite de purification), on égorge un animal dont une partie est distribuée aux pauvres, on prononce dans l'oreille du nouveau-né la formule de l'appel à la prière pour faire de lui un futur musulman, on circoncit le garçon, soit à sept jours, soit à sept ans.

La fillette est excisée avant sa puberté, afin qu'elle puisse consacrer son sexe entièrement au plaisir de l'homme sans avoir à se préoccuper du sien. Il faut noter que l'excision n'est pas mentionnée dans le Coran des origines, elle a été introduite ultérieurement.

Le nom

Le nom donné à l'enfant comporte le prénom et le nom du père. Plus tard on y ajoute un nom rappelant celui du fils aîné, un autre l'origine raciale ou le métier et, éventuellement un surnom honorifique.

L'éducation

Jusqu'à sept ans, le garçon est élevé par les femmes, ensuite il apprend un métier avec son père, ou l'un de ses oncles, ou bien fréquente l'école coranique.

Les filles sont destinées au service et au plaisir des hommes. Elles doivent rester dans la maison et sont privées de toute instruction à l'exception de l'apprentissage des travaux domestiques. Dans l'islam historique, les femmes cultivées, sachant lire et écrire, connaissant la poésie, le chant, la danse et la musique, étaient en général des esclaves, parfois affranchies.

La mort

Quand la fin approche, il faut réciter la profession de foi pour le mourant.

Après la mort, il faut laver le corps, l'envelopper dans un morceau de tissu non cousu, le porter au cimetière, réciter la prière des morts, coucher le corps dans la tombe, sur le côté droit, la tête tournée vers La Mecque.

Aucun monument ne doit recouvrir la tombe (excepté celle du prophète).

L'héritage revient à la ligne paternelle, les femmes comptant pour moitié.

Le Coran mentionne des « parts privilégiées » qui ont priorité, mais dont la détermination est très complexe. La possibilité de tester ne porte que sur un tiers de l'héritage.

Les esclaves

Les esclaves, blancs ou noirs, complètent la famille. Le Coran actuel maintient cette pratique.

Sous la pression internationale, la plupart des pays musulmans ont aboli, au moins officiellement, l'esclavage. Il reste cependant dans la pratique courante, mais discrète, de la Mauritanie à Zanzibar, en Arabie Saoudite, au Soudan, dans les Émirats.

La justice occidentale dénonce régulièrement des cas d'esclavage dans le personnel des diplomates musulmans des ambassades.

L'esclave est la propriété de son maître, il est acheté et vendu comme tout autre bien. S'il se marie avec une esclave, les enfants sont la propriété du maître.

Les femelles, filles et femmes, sont à la libre disposition sexuelle du maître. Mais si le maître tombe amoureux au point de vouloir épouser sa concubine, il doit au préalable l'affranchir.

L'esclave peut se racheter lui-même en payant un prix convenu à l'avance, généralement élevé, si bien que, autrefois, seuls les esclaves blancs ayant une riche famille en Europe pouvait bénéficier de cette disposition. C'est souvent l'Ordre de Malte qui, autrefois, intervenait dans le rachat comme négociateur.

L'esclave peut être affranchi (c'est un acte pieux), il est dans ce cas rattaché à la tribu de son ex-maître qui demeure son tuteur, ce n'est donc qu'une semi-liberté.

La communauté des musulmans

La vie sociale est fondée sur la communauté des croyants qui regroupe les clans, les tribus, les ensembles nationaux ou raciaux dans le principe supérieur de la fraternité et de l'égalité des adeptes de l'islam.

Le privilège religieux dont jouissaient à l'origine la langue et la race arabe a posé de sérieux problèmes quand il a fallu intégrer dans la communauté des gens qu'il était impossible de rattacher à une ascendance arabe (noirs africains, chinois, malais, indonésiens, etc.).

Ce problème racial continue à se poser, comme on l'a vu récemment en Libye, à propos des Africains noirs, race d'esclaves par définition, que les Arabes ont du mal à accepter dans la communauté musulmane. Il y en a d'ailleurs très peu parmi les djihadistes, alors que les blancs musulmans sont acceptés sans trop de problèmes.

L'islam a suscité de réelles vertus chez les musulmans, surtout sociales : entraide, hospitalité, générosité, fidélité aux engagements pris envers les membres de la communauté, sobriété.

Ce sont ces vertus qui distinguent les Arabes musulmans des Arabes de la *Jāhiliya* (les Arabes non-musulmans). Leur pratique n'est pas obligatoire envers les autres non-musulmans.

Les éléments de l'unité

La récitation du Coran et l'usage de la langue arabe sont le premier élément d'unité du monde musulman.

S'y ajoute la pratique des obligations canoniques : la prière rituelle, le jeûne, l'organisation familiale, les tribunaux coraniques, le statut des personnes, l'interdiction du prêt à intérêt, la communauté des cimetières réservés aux seuls musulmans, les interdictions alimentaires, la semi-claustration des femmes et le port du voile, ainsi que le calendrier spécial utilisé par les musulmans.

Les catégories sociales

En terre d'islam, la société comporte des catégories sociales bien distinctes.

- les musulmans, hommes libres et esclaves ;
- les non-musulmans tributaires, chrétiens, juifs et assimilés tolérés dans une condition inférieure ;
- les non-musulmans étrangers qui obtiennent pour commercer des garanties individuelles ou collectives ;
- les esclaves musulmans (le plus souvent noirs) et non-musulmans.

Le système fiscal Coranique en découle.

- Le musulman ne doit, en principe, que l'aumône légale
- Le juif et le chrétien payent l'impôt de capitation et l'impôt foncier
- Diverses taxes sont plus ou moins appliquées : droits de vente et de péage, octroi, contribution levée par le cadî à son profit, etc.

L'activité économique

Mahomet ne connaissait que trois formes d'activité économique : l'élevage extensif itinérant, un petit artisanat urbain et le commerce. Sa tribu ayant été

une très riche tribu de commerçants de La Mecque, c'est essentiellement cette activité qui est réglementée par le Coran.

L'activité commerciale est soumise à des règles strictes visant à obliger l'acheteur et le vendeur à se traiter en frères, sans se voler l'un l'autre. À l'origine le marchandage est interdit, ainsi que la taxation et les ventes comportant un élément d'incertitude, donc de fraude (vente à terme, par exemple).

Ces règles ne s'appliquent pas au commerce avec les non-musulmans.

Les métiers sont organisés en corporations pour garantir leurs membres contre le chômage et la concurrence interne.

On pourrait croire qu'il n'y a pas ou infiniment peu d'apostats dans l'islam. C'est faux. Il est vrai que le musulman qui veut quitter l'islam éprouve d'énormes difficultés, surtout s'il veut rester en bons termes avec sa famille. Pourtant il y a des conversions, la plupart au christianisme, même en Arabie saoudite, le plus rigoriste de tous les régimes islamistes.

Mais l'apostat risque gros.



Ces ex-musulmans devenus chrétiens ont été crucifiés en Syrie, non loin d'Alep

L'écrivain Grig Karnaham relate des témoignages de conversions d'autant plus poignants qu'il est quasiment impossible en Arabie Saoudite d'avoir accès à un évangile, et encore moins à un prêtre.

Mais ce serait oublier la puissance des médias. Beaucoup de musulmans se convertissent en regardant à la télévision des programmes chrétiens diffusés par satellite. Internet joue également un rôle important pour ces croyants, pour accéder à des documents en ligne sur le christianisme.



« Si l'on préfère la vie à la mort on doit préférer la civilisation à la barbarie. L'islamisme est le culte le plus immobile et le plus obstiné, il faut bien que les peuples qui le professent périssent s'ils ne changent de culte. »
(Alfred de Vigny / 1797-1863)

« L'islam, c'est la polygamie, la séquestration des femmes, l'absence de toute vie publique, un gouvernement tyrannique et ombrageux qui force de cacher sa vie et rejette toutes les affections du cœur du côté de l'intérieur de la famille »
« J'ai beaucoup étudié le Coran. Je vous avoue que je suis sorti de cette étude avec la conviction qu'il y avait eu dans le monde, à tout prendre, peu de religions aussi funestes aux hommes que celle de Mahomet. Elle est, à mon sens, la principale cause de la décadence aujourd'hui si visible du monde musulman. Je la regarde comme une décadence plutôt que comme un progrès »
(Alexis de Tocqueville / 1805-1859)

« La religion de Mahomet, la plus simple dans ses dogmes, semble condamner à un esclavage éternel, à une incurable stupidité, toute cette vaste portion de la terre où elle a étendu son empire »
(Condorcet / 1743 - 1794)

« Tous les germes de la destruction sociale sont dans la religion de Mahomet. »
(Chateaubriand / 1768-1848)

« Quand Mahomet promet aux siens un paradis tapissé, paré d'or et de pierreries, peuplé de garces d'excellente beauté, de vins et de vivres singuliers, je vois bien que ce sont des moqueurs qui se plient à notre bêtise pour nous emmieller et attirer par ces opinions et espérances, convenables à notre mortel appétit »
(Montaigne / 1533-1592)

Chapitre X – L'héritage islamiste de Mahomet

Le développement récent de nouveaux mouvements islamistes, leur violence et la médiatisation qui en est faite pourraient faire croire à un renouveau de l'islam. Il n'en est rien.

La révélation s'est arrêtée avec la mort de Mahomet, et les interprétations actuelles de la charia et du Coran que font les religieux islamistes les plus radicaux, semblent assez éloignées du Coran des origines, le Coran révélé en dialecte hedjaz, que des musulmans sincères cherchent à retrouver.

On l'a vu, les musulmans sont divisés en plusieurs *firqâs*, branches, ou sectes au sens classique du terme. Chacune pense détenir l'islam vrai, *dîn-al-haqq*, et être la *firqâ* qui, selon la tradition, connaîtra le salut. De ce fait, leur union est plus qu'improbable, aucune ne voulant prendre le risque de perdre son salut en se liant à une autre. L'islam restera divisé.

Avec la conquête de pays très peuplés, comme l'Indonésie, l'islam a progressé et progresse peut-être encore en termes d'effectifs, mais il continue à décliner en termes culturels et religieux. Quant aux sciences, il est revenu à un niveau proche du zéro. Dans son roman *Plateforme*, Houellebecq souligne que les Égyptiens sont particulièrement sensibles à ce phénomène.

LE SALON DU LIVRE D'ALGER CÉLÈBRE LE CINQUANTENAIRE DE L'INDÉPENDANCE



Jésus avait apporté, six siècles avant Mahomet, une véritable révolution dans les sociétés du Moyen Orient, perpétuellement en guerre et soumises à la loi du Talion : le commandement chrétien de l'amour universel, du pardon des ennemis, de la vie offerte en holocauste pour le salut des autres.

Comme le dit Umberto Eco (*Cinq questions de morale*) : « Si j'étais un voyageur venu de lointaines galaxies et que je découvre une espèce (l'Homme) ayant su proposer un tel modèle, j'admirerais, subjugué, tant d'énergie théogonique. Et, cette espèce infâme et misérable, qui a commis tant d'horreurs, je la jugerais rachetée par le seul fait qu'elle ait réussi à désirer et à croire que tout cela est la Vérité ».

Jésus a exercé sur ses contemporains une influence exclusivement morale et spirituelle, ce qui le distingue fondamentalement de Mahomet, bête de sexe, homme d'affaires avide, chef de guerre cruel, politique rusé. Les résultats obtenus en termes de richesse, de pouvoir politique et militaire prouvent à l'évidence son génie dans ce domaine.

Beaucoup de musulmans comptent, parmi leurs articles de foi, les miracles de Mahomet dans lesquels ils voient la preuve de sa mission divine. Pourtant Mahomet lui-même se défend dans le Coran d'avoir eu d'autre mission que d'annoncer le Jugement de Dieu et d'appeler les Arabes au culte d'Allah.

Il semble bien que les miracles qui lui sont attribués ne soient que le fruit de quelques propos équivoques de Mahomet, embellis et propagés par ses zélés partisans, qui ont donné naissance à des récits absurdes de prodiges, telle l'ascension au ciel, la lune fendue, et une foule d'autres tout aussi invraisemblables les uns que les autres.

Seuls les musulmans les plus éclairés ne se contentent pas de quelques allusions vagues et des interprétations forcées du Coran en faveur des miracles.

La façon dont l'islam et le christianisme traitent la femme est, elle aussi, fondamentalement différente dans sa finalité. Dans l'islam, la femme reste un être de deuxième catégorie, un *sous-être humain*, alors que, dans le christianisme, son statut a beaucoup évolué.



Dessin de Charb dans Charlie Hebdo

Jésus a contribué à la libération de la femme en décrétant l'égalité de l'homme et de la femme dans le mariage et en condamnant l'adultère. Malgré les inévitables pesanteurs historique et sociologique, malgré l'influence de Saint Paul, notoirement antiféministe, qui a tout fait pour que l'on interdise aux femmes d'aller porter la bonne nouvelle, l'Église a entériné ce mouvement. Elle a donné un statut aux femmes dans la société, notamment par le culte des saintes, et lors du IV^{ème} concile de Latran en 1215, qui a légiféré sur ce thème en demandant en particulier l'assentiment de la femme au moment de la célébration du mariage.

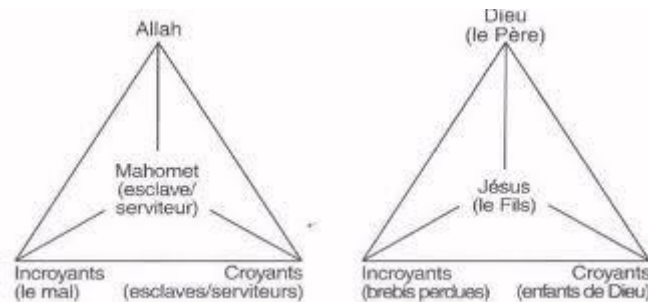
Jésus a valorisé les femmes de son entourage, surtout Marie sur qui il a fait rejaillir son caractère sacré et divin, mais aussi celles que la société de l'époque considérait comme indignes, telle Marie-Madeleine.

Le christianisme n'a pas libéré les femmes immédiatement, mais il en a assuré une promotion idéologique qui s'est progressivement incarnée dans la réalité sociale et qui n'est pas encore achevée aujourd'hui.

Rien de tel dans l'islam. Comme dans les sociétés primitives, la femme y reste avant tout un objet sexuel vouée au bon vouloir de l'homme et une machine à faire des enfants. Pour le reste, elle est le gardien du foyer, licenciable et corvéable à merci. Au moment du mariage, c'est selon la charia, un homme de la famille de l'épouse qui donne son consentement à l'époux, pas elle.

Mahomet a su adapter à ses propres conceptions sociales, juridiques, politiques et religieuses, les vieilles traditions bédouines, transformant un conglomérat disparate de tribus en État. Mais il n'a pas délivré de message universel capable de donner, à tous, l'espoir du pardon et le courage d'aimer son prochain.

Contrairement au christianisme qui affirme que tout homme peut être sauvé, l'islam est discriminant sur le plan religieux : ne seront sauvés et admis au paradis après le jugement d'Allah, que les musulmans mâles appartenant à la firqâ qui, selon la tradition, connaîtra le salut. Mais laquelle est-ce ?



Il est également discriminant sur le plan social : les femmes, les non-musulmans ont un statut proche de celui des serfs. L'esclavage, « *des blancs et des noirs* » précise le Coran, est toujours admis (même si, sous la pression internationale, il a été officiellement supprimé dans la plupart des pays arabes).



Alors il est tentant, pour un musulman, de penser que la firqâ qui sera sauvée est celle qui respectera le plus étroitement les préceptes du Coran des origines : cela conduit l'islam, inexorablement, à l'intégrisme et au fondamentalisme qui sont les deux mamelles du conservatisme religieux. Et ce, d'autant plus quand les principes religieux sont également un modèle de vie politique et source des lois de l'État. Cela quelle que soit la volonté affichée, mais pas toujours mise en œuvre, d'être progressiste et révolutionnaire, de vouloir adapter l'islam à l'évolution sociale et historique,

qui fut celle de ceux que l'on décrie tant aujourd'hui, les Nasser, Sadate, Hussein, El-Assad, Kadhafi, Ben Ali qui avaient cru trouver par le socialisme la voie du progrès politique et social.



Saddam Hussein, parti arabe socialiste Baas membre de la 2^{ème} Internationale socialiste

Notez qu'il y a un mouvement catholique intégriste qui lutte, lui aussi, pour une société totalement inspirée des principes religieux. Mais il n'est pas fondamentaliste dans le sens qu'il n'entend pas imposer une interprétation littérale des Écritures.

Par contre, il y a un fondamentalisme moderne, chez les protestants américains par exemple, qui veut, lui, appliquer littéralement les Écritures et interdit toute interprétation allégorique et toute forme d'éducation qui minerait la confiance dans la Bible. On y nie, par exemple, la théorie de l'évolution et l'astronomie moderne.

On trouve encore un intégrisme, laïc celui-là, dans toute la Gauche européo-américaine. C'est le phénomène du *politiquement correct*. La Gauche est en principe, née pour promouvoir la tolérance, reconnaître les différences religieuses, raciales et sexuelles, et faire le nécessaire pour qu'elles soient reconnues et enrichissent le vivre ensemble sans entraîner de conflits.

Mais au nom de l'égalitarisme qui a gravement vicié la notion républicaine d'égalité, la Gauche a réussi à créer un intégrisme qui investit le langage quotidien et travaille sur la lettre aux dépens de l'esprit. On peut discriminer et persécuter en toute tranquillité tous ceux qui ne suivent pas scrupuleusement les règles du politiquement correct.

Ces ennemis de la peine de mort la réclament à corps et à cris pour qui ne pense pas « bien » et, faute de pouvoir trancher les têtes, ils réussissent souvent à provoquer la mort médiatique, sociale et professionnelle de leurs ennemis, comme le font sous nos yeux les magistrats du Syndicat de la Magistrature et des officines comme Mediapart.

L'intégrisme et le fondamentalisme sont anciens. Les Pères de l'Église se disputaient déjà à ce sujet, les uns demandant le respect de la lettre, les autres, comme saint Augustin, étant partisans d'une interprétation souple des textes sacrés.

Dans notre monde moderne, les protestants et les juifs sont fondamentalistes, la vérité leur est donnée par l'interprétation de la Bible, et les musulmans sont inté-

gristes et fondamentalistes, la vérité n'est donnée qu'à ceux qui suivent les préceptes des révélations telles que Mahomet, et Mahomet seul, les a formulées.

Chez les catholiques en revanche, l'interprétation, l'adaptation et l'évolution sont possibles. Elles sont régulièrement validées par l'Église, dans les conciles, par les bulles du Pape, les synodes tels que celui qui débute à Rome ces jours-ci pour étudier l'évolution de la notion de famille.

Et, même quand l'Église prend une décision avec retard, ou à contretemps - c'est du moins ce qui apparaît aux gens pressés - le catholicisme montre une capacité certaine à s'adapter à l'évolution de l'homme et du monde.

Les orthodoxes ont aussi des conciles et les juifs ont le *Tikkun Olam*, une école de pensée qui étudie les relations du judaïsme avec le reste du monde. Rien de tel dans l'islam. C'est la raison pour laquelle, s'il n'effectue pas une vraie révolution, il est condamné à se fossiliser. Ses élites voudront-elles cette révolution ?

Mahomet a conçu un système global, politique, juridique, social et religieux qui a parfaitement servi sa quête de pouvoir, de puissance et de richesse, mais lui a aussi permis de créer un véritable État en Arabie au VII^{ème} siècle.

Les dirigeants musulmans voudraient depuis quelques années recréer cette globalité à l'échelle mondiale sur le modèle du VII^{ème} siècle. Cette prétention, si elle persévère, amènera une guerre, inexorablement. Elle a déjà commencé mais n'en est pour le moment qu'à ses débuts, au Moyen-Orient et en Afrique.



L'échec est avéré pour ceux qui ont tenté la construction d'un État islamique théocratique, comme dans l'Iran des ayatollahs, ou même politico-religieux comme en Palestine, en Égypte ou en Turquie. Le monde a changé en treize siècles ! Il y a une véritable décrue de l'islam comme modèle politique. La plupart des dirigeants ont su tirer les conséquences de leurs échecs répétés. Tous, ou presque, ont amorcé un virage, ils ont admis avec réalisme que l'islam est une véritable impasse, de nos jours, sur le plan politique. Même si certains comme le turc Erdogan, font maintenant marche arrière pour redonner du poids au religieux.

L'ayatollah Khomeiny lui-même, sur la fin, avait interdit le pèlerinage à La Mecque, une des cinq obligations légales de l'islam, au nom de la sauvegarde de l'État. Il avait également dit qu'il fallait faire élire, au second degré, le guide suprême de la

révolution par un corps électoral qui incluait les Iraniens chrétiens, mais excluait les musulmans non nationaux.

C'était donc la reconnaissance (tardive) de la suprématie du politique sur le religieux. Une évolution timide, mais une évolution allant dans le bon sens et dont les Iraniens commencent à voir les résultats. En Égypte, le général Sissi a entamé la même démarche en écartant brutalement du pouvoir les religieux les plus extrémistes, les Frères musulmans.

Dans d'autres États, le juridique l'a un moment emporté. La charia était strictement appliquée, dans l'Afghanistan des talibans par exemple, où le programme politique se résumait à la charia, rien que la charia mais toute la charia. C'est aujourd'hui un radicalisme islamique d'un type nouveau, qui s'incarne dans une mouvance supra nationale, que l'on a trouvée aussi bien en Tchétchénie, qu'au Pakistan (dans l'opposition) ou aux sud-Philippines et que l'on trouve à un moindre degré en Libye, mais total en Daech.

Tous ont la même démarche : faire entrer la société dans le moule coercitif de la charia.

Kadhafi voulait un islam africain supra national et, pour cela, il avait autorisé à entrer en Libye tous les musulmans africains qui le souhaitaient. La réaction populaire a été vive, et les pogroms de Noirs des années 90 ont montré que chez les Libyens encore fortement imprégnés de tribalisme, le sentiment racial l'emportait largement sur le religieux.

En Afghanistan même, la progression des talibans aurait été arrêtée par leur opposition intérieure s'ils n'avaient pas été aidés financièrement et militairement par les États Unis. Ceux-ci ont joué les talibans contre l'influence russe, allant jusqu'à fournir en sous-main, tout en réclamant officiellement sa tête, des missiles antiaériens portables à Ben Laden, commanditaire de multiples attentats islamiques meurtriers dans le monde entier et aux États-Unis même.

C'est aussi ce qu'a fait récemment la France en Syrie, en donnant des armes aux djihadistes sunnites de l'ASL qui sont arrivées directement chez Al Nosra.

Cet islam-là est encore actif et dangereux. Il l'a prouvé le 11 septembre 2001, mais il est, lui aussi, condamné à terme, comme le nouvel État Islamique Daech. Seulement avec la guerre molle, à l'image d'Obama et de Hollande, actuellement commencée pour l'exterminer, cela prendra des dizaines d'années !

Quand l'État Islamique a une Constitution, le politique finit lentement par prendre le pas sur la loi Coranique. Exemples : l'Iran ou le Soudan. Quand il n'y a pas de Constitution, on est dans un État réellement théocratique, comme en Arabie saoudite. Un signe qui ne trompe pas : la police coranique qui veille, avec tous les excès, à la stricte application de la charia pour en faire une norme intransgressible. Et cette norme est réellement totalitaire en ce sens qu'elle règle tous, absolument tous les aspects de la vie publique ou privée des individus et des groupes, de la naissance à la mort. De l'apparence extérieure jusqu'à l'hygiène intime, en passant par le courrier personnel, la présence à la mosquée, les achats de nourriture, la longueur du pantalon, de la jupe ou de la barbe, la conduite des véhicules, etc.

L'analogie entre le Nazisme ou le Marxisme et la charia est particulièrement éclairante. On est dans chacun de ces cas en présence d'un projet de contrôle total de la société, que ce soit par le politique ou le religieux, et non plus dans un projet de recherche d'un idéal. Les labels sont différents, mais les méthodes convergent et, à l'arrivée, le but est le même : l'ordre.

Ceux qui ne s'y plient pas sont éliminés. Ils l'étaient par la voie concentrationnaire dans l'Europe nazie et marxiste, par lapidation, amputations diverses, égorgement, pendaison ou décapitation dans l'ordre coranique contemporain.

Il n'est pas surprenant de voir avec quelle facilité de nombreux dirigeants et des militants "actifs", comme les djihadistes, passent du marxisme à l'extrême-droite et à l'islam, quand on a compris qu'ils restent, avec des variantes minimales, dans le même système de valeurs anticapitalistes, supranationales et antisionistes.

Mais parfois les exigences de la réalité finissent par l'emporter. On sait peu, par exemple, et notamment dans les milieux qui se réclament en France de l'islam intégriste, qu'à La Mecque, plus haut lieu saint de l'islam, le port du tchador, de la burka et des gants est interdit aux femmes dans l'enceinte de la Ka'aba, mais aussi en ville. Si l'on demande à un religieux pour quelle raison, il répond que cacher le visage et les mains n'est pas dans le Coran, ce qui est parfaitement exact, c'est une invention récente des religieux musulmans les plus sexistes et anti-féministes. Mais la raison principale est tout autre : les autorités religieuses qui gèrent La Mecque ont peur d'un attentat, il s'en est déjà produit, et la police religieuse veut pouvoir identifier tout le monde, donc voir le visage et les mains des musulmans et musulmanes en pèlerinage. Pour la même raison que donnent les autorités policières dans nos pays : la sécurité.

Et les homosexuels sont formellement interdits sous peine de mort à La Mecque, parce que, comme l'expliquait Dalil Boubakeur, en janvier 2013 : « *La religion musulmane rejette formellement l'homosexualité en tant qu'orientation, mal vue et condamnée dans les textes sacrés* ».

Avant de financer des mosquées, certains hommes politiques français favorables à la loi sur le mariage pour tous devraient y réfléchir.





*Hollande, brandissant le glaive de l'islam.
A-t-il conscience de la signification de son geste ?*

Ce document a été rédigé par Maurice D. en octobre 2014 sur et pour le site du journal de réinformation « Minurne-Résistance. »

Reproduction non-commerciale autorisée (encouragée)
sous réserve de citer l'auteur et le site.

© Tous droits réservés



www.minurne.fr